



**Détermination des
besoins d'orientation
professionnelle de
différents groupes
cibles de jeunes âgés
de moins de 28 ans
dans la Communauté
européenne**

**Les besoins
d'orientation
professionnelle des
jeunes en Grèce**



Détermination des besoins d'orientation professionnelle de différents groupes cibles de jeunes âgés de moins de 28 ans dans la Communauté européenne

Les besoins d'orientation professionnelle des jeunes en Grèce

- Les jeunes en général
- Les jeunes qui abandonnent prématurément l'école obligatoire
- Les femmes sans qualifications professionnelles

Cassandra Zanni-Teliopoulou
Pénélope Stathakopoulou
I E K E P
Institut de l'orientation scolaire et professionnelle
Georganta 25, GR - Kifissia 145 62
Tel: 8017 116, 8013 765,
Fax: 8017 116

Février 1994
1ère édition, Berlin 1994
Édité par:
CEDEFOP – Centre européen pour
le développement de la formation
professionnelle
Marinou Antipa 12
GR-57001 Thessalonique

Adresse postale:
P.O.B. 27 – Finikas
GR-55102 Thessalonique

Tél.: 30-31+49 01 11
Fax: 30-31+49 01 02
E-mail: info@cedefop.gr
Internet: <http://www.cedefop.gr>

Le Centre a été créé par le règlement (CEE)
n° 337/75 du Conseil des Communautés

TABLE DES MATIERES

	Page	
	Introduction	3
1.	Le passage des jeunes de l'école à la vie active; cadre général	7
	1.1 Remarques générales	7
	1.2. Le système éducatif	7
	1.3 Le marché du travail	12
	1.4 Mentalités - Valeurs	20
2.	Orientation professionnelle	25
	2.1 L'orientation professionnelle et scolaire (OPS)	25
	2.2 L'orientation professionnelle de la main-d'oeuvre	28
	2.3. L'orientation professionnelle et autres organismes	30
3.	Les parcours de transition des jeunes des études à la vie active	31
	3.1. La fin de la scolarité obligatoire (Ecole primaire + gymnase: 9 ans)	31
	3.2 La fin du 2ème cycle du secondaire	35
	3.2.1 Les examens généraux d'admission à l'enseignement supérieur et le rôle des "frondistiria", ou écoles préparatoires privées	35
	3.2.2 Les Centres d'Etudes libres	39
	3.2.3 L'émigration des étudiants	40
	3.2.4 Problèmes et besoins	42
	3.3 La fin de la formation/enseignement professionnels post-lycée	42
4.	Les jeunes abandonnent prématurément la scolarité obligatoire	44
	4.1 Quelques données	46
	4.2 Pauvreté et éducation	53
	4.3 Problèmes et besoins	55
5.	Les jeunes femmes titulaires de l'apolitirio du gymnase ou du lycée, mais sans qualifications professionnelles spécialisées	58
	5.1 Les jeunes femmes et la formation professionnelle	59
	5.2 Problèmes et besoins	72
6.	Commentaires-propositions	75
	6.1 Cadre général	75
	6.2 Les services d'orientation professionnelle	77
	6.3 Les besoins des jeunes. Propositions	78
	 BIBLIOGRAPHIE	 83
ANNEXE I	(Abréviations)	89
ANNEXE II	(Section TEL)	90
ANNEXE III	(Spécialisations TES)	90

ANNEXE IV	(Spécialisations Formation accélérée de l'OAED)	92
ANNEXE V	(Spécialisations Stages de l'OAED)	93

**DETERMINATION DES BESOINS
D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE
DE DIFFERENTS GROUPES CIBLES DE JEUNES
AGES DE MOINS DE 28 ANS
DANS L'UNION EUROPEENNE**

**Les besoins d'orientation professionnelle des
jeunes en Grèce**

**Les jeunes en général
Les jeunes qui abandonnent prématurément
l'école obligatoire
Les femmes sans qualifications professionnelles**

Cassandre Zanni-Teliopoulou
Pénélope Stathakopoulou
I E K E P
Institut de l'orientation scolaire et professionnelle
Georganta 25, GR - Kifissia 145 62
Tel: 8017 116, 8013 765, Fax: 8017 116

Février 1994

1ère édition, Berlin 1994

CEDEFOP - Centre européen pour le
développement de la formation professionnelle
Bâtiment Jean Monnet
Bundesallee 22 D - 10717 Berlin
Tél: 49-30+88 41 20
Fax: 49-30+88 41 2222
Telex: 184 163 eucen d

Le Centre a été créé par le Règlement CEE
No 337/75 du Conseil des Communautés
européennes

RAPPORT NATIONAL

Avant-propos du CEDEFOP

L'orientation professionnelle revêt une importance toujours plus grande pour le développement professionnel des jeunes et leur insertion dans la vie active. La persistance du chômage structurel, l'augmentation des exigences en matière de qualifications, la complexité des filières de formation avec une démarcation moins nette entre la formation initiale et la formation continue, la déréglementation croissante des marchés du travail d'une part et la création de nouveaux modèles de vie et de valeurs par les jeunes et les jeunes adultes d'autre part font que les services d'information et d'orientation professionnelles se voient assigner des tâches complexes et fondamentales en tant qu'instrument de régulation entre l'offre et la demande sur les marchés de la formation, de l'éducation et du travail. De même, les systèmes d'orientation dans tous les Etats membres se voient placés devant de nouveaux grands défis en raison de la mise en place du nouveau cadre de l'intégration européenne dans lequel ils opèrent. Le programme PETRA a fait un premier pas dans cette direction avec la création de centres de ressources nationaux à vocation européenne, avec la réalisation d'actions transnationales de formation continue pour les conseillers d'orientation professionnelle et avec la publication du "Guide européen pour les conseillers d'orientation professionnelle".

Les études (1) comparatives réalisées par la Task Force Ressources humaines, éducation, formation et jeunesse et le CEDEFOP pour soutenir et accompagner ces actions ont également contribué à accroître la transparence des systèmes nationaux de qualifications et d'orientation professionnelles.

Les projets de recherche et les programmes d'action réalisés jusqu'à présent visaient essentiellement à faire des propositions ou à offrir une aide en vue d'améliorer si possible les services offerts par l'orientation professionnelle ou de les préparer progressivement à s'ouvrir à un contexte européen, en partant chaque fois des systèmes nationaux d'offres déjà existants. Les besoins en matière d'aide à l'orientation ont été déduits soit à partir de la demande actuelle et/ou prévue (fréquentation des services d'orientation), soit à partir de données générales fournies par la recherche dans le domaine du marché du travail et des professions.

1) Profils professionnels et formation dans le domaine de l'orientation professionnelle, CEDEFOP, 1992, 12 études nationales et un rapport de synthèse.

Les systèmes d'orientation professionnelle pour les jeunes et les adultes dans la des Communauté européenne, Commission européenne, 1993, 12 rapports nationaux et un rapport de synthèse complété par EURO-COUNSEL, le conseil et le chômage de longue durée, Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, Dublin, 1992-93, 6 études nationales et un rapport de synthèse.

Toutefois, il n'a pas été tenu compte jusqu'à maintenant du besoin et/ou de la demande émanant des différents groupes cibles de jeunes en partant de leur propre situation matérielle et socio-culturelle, de leurs systèmes de valeurs, de leurs plans professionnels, de leur propre compréhension d'une offre efficace en matière d'orientation professionnelle, etc.

Ces questions ont été traitées dans le cadre du projet "Détermination des besoins d'orientation professionnelle pour les différents groupes cibles des jeunes de moins de 28 ans dans l'Union européenne" réalisé de mars 1993 à mai 1994 et dont les résultats sont maintenant disponibles (12 rapports nationaux, chaque fois dans la langue d'origine et en anglais, une partie également en français et le rapport de synthèse en anglais, français, allemand, italien et espagnol).

L'analyse a porté sur 21 groupes cibles différents; 9 rapports nationaux ont examiné deux groupes cibles et 3 autres, un groupe cible. Les jeunes les plus défavorisés, qui n'ont pas ou insuffisamment accès aux services d'orientation, ont fait l'objet d'une attention toute particulière. Le choix des groupes cibles de chaque pays est consigné dans une annexe jointe à chacun des douze rapports nationaux et au rapport de synthèse, vue que l'objectif et les résultats du projet, comme il est souligné dans le rapport de synthèse, ne peuvent être compris que dans le contexte formé par les différents éléments qui le composent. D'autre part, nous avons publié séparément les rapports nationaux, sciemment, parce que certains ne s'intéressent qu'à des groupes cibles bien déterminés dont les problèmes liés à la recherche d'une formation ou d'un emploi présentent dans de nombreux cas des caractéristiques communes à plusieurs pays qui sont à leur tour également typiques pour d'autres groupes cibles choisis.

Ce projet a été réalisé à la demande de la Task Force Ressources humaines, éducation, formation et jeunesse dans le cadre du programme PETRA 3 en vue de fournir des indications pour d'une part une pratique plus différenciée et plus adaptée aux besoins en matière d'orientation et d'autre part des stratégies plus offensives dans le domaine de la planification et ce afin d'atteindre aussi, dans la mesure du possible, les groupes cibles qui jusqu'à maintenant étaient exclus des offres d'orientation professionnelle pour les raisons mentionnées dans les rapports. Entre temps, d'autres propositions allant dans ce sens sont en cours d'élaboration, lesquelles doivent préparer le passage progressif au "Programme LEONARDO DA VINCI".

Enrique Retuerto de la Torre
Directeur adjoint

Gesa Chomé
Responsable du projet

INTRODUCTION

L'abolition totale des frontières intérieures de la Communauté fait d'un des droits fondamentaux des citoyens européens - la libre circulation - une réalité. Cela dit, la libre circulation n'est pas seulement un droit, pour les citoyens européens, mais aussi un besoin, lié au développement de l'Europe face à la concurrence économique mondiale. Conformément aux objectifs et aux attentes de la Communauté, le marché intérieur unique est appelé à jouer le rôle d'un programme de développement dynamique. Ce sont les jeunes d'aujourd'hui qui en connaîtront les résultats, qui les vivront; il faut que ces jeunes puissent profiter des avantages du grand marché mais il faut aussi les protéger contre ses éventuels dangers. Pour que les jeunes réussissent, il faut que "Les services d'orientation professionnelle de chaque Etat membre adaptent et développent leurs services d'information et de conseil pour être à la hauteur de ce nouvel espace européen" (Groupe de travail sur les ressources humaines, l'éducation, la formation et les jeunes, CCE 1993). L'orientation professionnelle se doit de transformer le principe de la libre circulation en réalité pratique et efficace. Ces services devront être à même de gérer de manière rationnelle une masse énorme de données relatives aux marchés du travail des pays de la Communauté, aux nouvelles qualifications et aux différents systèmes d'éducation et de formation professionnelle. Il faut que l'orientation professionnelle corresponde vraiment aux besoins et aux problèmes des jeunes et qu'en les aidant à s'insérer dans ce marché du travail unifié elle aide à la construction de l'Union Européenne. La présente étude, liée à d'autres actions communautaires, telles que les programmes EURES, PETRA II et à l'étude sur les profils professionnels des conseillers d'orientation professionnelle dans la Communauté, espère contribuer à la mise en oeuvre d'un système d'orientation professionnelle dynamique et résolument européen.

Cette étude a pour objectif fondamental de présenter les besoins d'orientation professionnelle de certains groupes de jeunes, âgés de 15 à 28 ans. Nous avons choisi deux groupes spécifiques: a) les jeunes qui abandonnent les études à la fin de la scolarité obligatoire (d'une durée de 9 ans en Grèce) et b) les jeunes possédant un certificat de fin d'études primaires, ou de fin du premier cycle du secondaire (apolitirio du gymnase) mais qui n'ont reçu aucune formation professionnelle spécialisée. Si ces groupes ont été retenus, c'est essentiellement pour une raison: ils sont tous les deux négligés par le système éducatif officiel. S'agissant en particulier du premier groupe, on pourrait aller jusqu'à dire que le système ignore purement et simplement son existence. Par ailleurs les nouvelles institutions de formation qui pourraient combler ce vide viennent tout juste d'être créées et n'ont ni l'expérience ni les ressources nécessaires. Les besoins des jeunes devraient, conformément aux directives que nous avons reçues, être examinés dans une perspective d'avenir et en corrélation avec deux autres éléments: la mobilité/non mobilité et l'exclusion/non exclusion sociale.

Il est difficile de prévoir dès maintenant - et qui plus est dans le cadre d'une étude aussi limitée - quelle sera l'ampleur de la mobilité et quelles seront ses conséquences sur le développement socio-économique de ces deux groupes de jeunes en particulier. C'est pourquoi nous allons traiter le facteur mobilité/non mobilité moins comme une possibilité de se déplacer du point de vue géographique mais plutôt comme un mode de vie, qui permet aux individus d'entrer en contact avec des citoyens d'autres pays et qui devrait, premièrement, les rendre plus réceptifs aux tendances et aux changements et deuxièmement, leur faire prendre conscience de l'universalité qui caractérise aujourd'hui - et demain bien plus encore - le cadre limité dans lequel ils vivent. Cela étant dit, les groupes qui nous occupent ici n'ont pas beaucoup de chances d'aller travailler ou étudier dans un autre pays de la Communauté. Il ne faut pas oublier que la Grèce se trouve à la périphérie de la CEE et n'a aucune frontière commune avec un autre pays de la Communauté. Il ressort clairement d'une étude de la Commission Européenne (INRA EUROPE 1991) que les jeunes de chez nous ont beaucoup moins voyagé que les jeunes d'autres pays. Toutefois ils ont de nombreuses possibilités - pour des raisons que nous allons développer ci-dessous - d'adopter la mobilité comme mode de vie.

En ce qui concerne la mobilité/non mobilité, il y a lieu ici de souligner certaines caractéristiques de notre pays qui plaident en faveur d'une plus grande mobilité de notre population. La Grèce, depuis très longtemps, a une très forte tradition d'émigration. Dans la plupart des cas les motivations des émigrés étaient d'ordre économique et dans certains cas politiques. On estime que les grecs de la diaspora sont au nombre de dix millions. Cette émigration vers d'autres pays implique bien entendu des vagues de "retours au pays" d'émigrants grecs, sans compter l'arrivée de réfugiés d'origine grecque en provenance d'autres pays. La Grèce a subi les lourdes conséquences de ces expériences, mais elle s'est aussi enrichie sur le plan culturel. Il ne faut pas oublier non plus que le territoire de notre pays comporte un très grand nombre d'îles; la Grèce est littéralement baignée par la mer de tous côtés, elle est par tradition un pays de marins. Enfin, le développement du tourisme et l'apprentissage des langues étrangères par les jeunes générations ont permis à des jeunes, dès leur enfance, et même aux jeunes vivant dans des régions très isolées, d'entrer en contact avec des étrangers. Tout cela, à notre avis, contribue à déterminer chez eux une attitude flexible et ouverte aux nouveaux courants de pensée et aux changements en provenance du reste de l'espace européen élargi. S'agissant de l'exclusion sociale, nous acceptons la définition suivante: "On peut parler d'exclusion sociale lorsqu'un individu est écarté d'un ou de plusieurs de ces domaines ou institutions essentiels: a) le marché du travail b) la famille et les autres "réseaux informels" (amis, connaissance, communauté) et c) l'Etat" (Karantinos, Kavounidis, Ioannou, Koniordos et Tinios, 1992).

De nombreux signes indiquent déjà que l'évolution économique et technologique risque de refouler en marge de la vie économique et sociale les groupes de population qui, pour une raison ou l'autre, ne seraient pas en mesure de tirer parti des aspects positifs des profonds changements qui vont intervenir à tous les niveaux. Les deux groupes qui

font l'objet de cette étude appartiennent à cette catégorie: ils risquent de se voir menacés d'exclusion sociale.

La présentation du thème pose, selon nous, quelques problèmes. Le terme "besoins" est très général et n'a jamais été défini sur le plan pratique. Nous n'avons pas, quant à nous, essayé d'en donner une définition plus précise. Pour nous sortir de cette difficulté nous avons décrit les différentes situations ou problèmes auxquels se trouvent confrontés les jeunes pendant les différentes périodes de transition de leur vie et qui déterminent leurs besoins.

Le deuxième problème vient du terme "orientation professionnelle" lui-même. L'orientation professionnelle est une institution très vaste, qui comprend toutes les activités qui, directement ou indirectement, aident un individu à réaliser son insertion sociale et professionnelle. Tant sur le plan scientifique que sur le plan pratique, l'orientation professionnelle est "transdisciplinaire" (psychologie, économie, sociologie, pédagogie) et inter-institutionnelle (éducation, emploi, services sociaux). C'est la raison pour laquelle les besoins d'orientation professionnelle peuvent être d'ordre économique, psychologiques, sociaux, éducatifs, ou relever d'un peu tous ces domaines ou d'un ou plusieurs d'entre eux. S'agissant des groupes-cible que nous avons choisis, nous nous sommes souvent posé le problème de savoir si les besoins du groupe étaient des besoins d'orientation professionnelle ou des besoins économiques, sociaux, etc.

Enfin, le thème de notre étude implique l'existence de services d'orientation professionnelle auxquels les jeunes, de tous les groupes, peuvent avoir recours en cas de besoin. Les services d'orientation professionnelle et les conseillers d'orientation devraient être, en principe - en dehors de la bibliographie spécialisée - les principales sources d'information sur les problèmes et les besoins des jeunes. En Grèce, toutefois, les services existants sont si peu développés que nous n'avons pu nous en servir comme source d'information. Nous nous sommes fondés sur les publications existantes, des données statistiques provenant des enquêtes sur la main-d'oeuvre et des données statistiques sur l'éducation. Nous avons également pris contact avec des représentants de différents organismes qui viennent en aide aux jeunes des deux groupes qui nous intéressent ici ainsi qu'avec des responsables de l'orientation professionnelle et scolaire et de la formation professionnelle, qui jouent un rôle clef dans l'élaboration d'un système d'orientation professionnelle et scolaire et de formation professionnelle. Nous n'avons pas eu besoin de rencontrer des représentants de l'OAED, car Mme Zanni-Teliopoulou était, jusqu'en 1989, responsable de la Direction de l'orientation professionnelle de l'OAED.

Notre étude comporte cinq chapitres. Dans le premier chapitre nous allons décrire le cadre général dans lequel les jeunes doivent s'intégrer et auquel ils doivent s'adapter: le système éducatif, le marché du travail et le modèle de relations sociales et de comportements dominants. Dans le deuxième chapitre nous décrivons les structures d'orientation professionnelle. Dans le troisième, nous abordons les problèmes et les

besoins des jeunes en général et les besoins particuliers des jeunes appartenant aux deux groupes-cible. Comme nous ne disposions que de très peu de données sur ces deux groupes spécifiques, nous avons consacré beaucoup d'attention aux problèmes des jeunes en général. Le quatrième chapitre comporte différentes remarques et commentaires sur les services d'orientation professionnelle. Il se termine par une récapitulation des besoins des jeunes et par des propositions, en vue de créer un système et des structures d'orientation professionnelle correspondant réellement aux besoins décelés.

CHAPITRE I

LE PASSAGE DES JEUNES DE L'ECOLE A LA VIE ACTIVE; CADRE GENERAL

1.1. Remarques générales

Comme dans toutes les sociétés modernes, la construction de l'identité personnelle et sociale des individus et le développement de leur personnalité d'adulte passe par la formation de leur identité professionnelle. On considère en général que la préparation - officielle ou non - à l'exercice d'une profession et l'accès des jeunes au marché du travail présentent les caractéristiques suivantes:

Premièrement, cette formation professionnelle vient s'enchaîner à des étapes précédentes dans la vie d'un jeune et ne peut être étudiée isolément; dans bien des cas même, le passé d'un jeune a une influence déterminante sur cette préparation professionnelle.

Deuxièmement, il s'agit certes d'un processus unitaire, mais qui comprend plusieurs transitions critiques auxquelles nous allons principalement nous intéresser.

Troisièmement, la nature de cette préparation professionnelle et de ces transitions est influencée de façon déterminante par le système éducatif en vigueur, par la situation du marché du travail et par la mentalité, les convictions et les valeurs de la société en général.

Quatrièmement, cette formation peut être facilitée ou au contraire entravée par l'existence ou l'absence de services d'orientation professionnelle.

Pour cette ensemble de raisons ce chapitre sera consacré à une description

a) du système éducatif, b) de la situation du marché du travail, c) des conceptions et des valeurs de la société grecque en matière de vie professionnelle. Nous allons consacrer un chapitre spécial aux services existants d'orientation professionnelle en Grèce et à l'utilisation de ces structures par les jeunes.

1.2. Le système éducatif.

Le système éducatif grec, comme dans la plupart des autres pays d'ailleurs, comprend (après l'école maternelle) trois niveaux: l'enseignement primaire, l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur (voir schéma I)

Le premier niveau (école primaire) dure 6 ans. Le programme - général - de l'école primaire est élaboré au plan central par la Direction compétente du ministère de l'Education et des Cultes. Jusqu'en 4ème année d'école primaire les élèves n'ont à passer que des examens oraux. En 5ème et 6ème année de primaire les élèves doivent également passer des épreuves écrites, tous les trimestres, dans chacune des matières enseignées. Le passage à la classe supérieure se fait automatiquement, quelles qu'aient été les notes obtenues par les élèves. Le personnel enseignant, dans l'enseignement primaire - "maîtres" et "pédagogues", comme on les appelle - sont des diplômés de l'enseignement supérieur. Ils ont reçu un enseignement général - sans aucune spécialisation - mais qui comprenait des cours de pédagogie et de psychologie.

Comme nous le disions plus haut, l'enseignement primaire constitue un tronc commun, à l'exception de l'enseignement dispensé par les Ecoles spécialisées, qui accueillent les enfants ayant des besoins spéciaux.

L'enseignement secondaire comprend deux cycles: le gymnase et le lycée. Le premier cycle, le gymnase, dure trois ans. Le programme du gymnase - à l'exception des gymnases religieux - est général et constitue un tronc commun. Les années de primaire plus le premier cycle du secondaire constituent les neuf ans de scolarité obligatoire en Grèce. Le programme pédagogique du gymnase est élaboré au plan central par la Direction compétente du ministère de l'Education. Depuis 1985, le programme pédagogique du gymnase comprend également des sessions d'orientation professionnelle et scolaire. Le personnel enseignant du gymnase est constitué de professeurs diplômés des établissements d'enseignement supérieur; ceux-ci sont bien entendu diplômés dans la matière qu'ils enseignent. Leur formation universitaire en matière de pédagogie proprement dite est minime. Au cours de leur carrière d'enseignant certains d'entre eux suivent des cours de perfectionnement organisés au sein des établissements scolaires eux-mêmes.

Pour pouvoir passer à la classe supérieure les élèves du gymnase doivent non seulement passer des examens oraux mais également des épreuves écrites, deux fois au cours de l'année scolaire; les élèves qui n'ont pas obtenu les points nécessaires peuvent soit se représenter aux examens de rattrapage dans certaines matières soit redoubler.

Ce premier cycle de l'enseignement secondaire fait l'objet de vives critiques: on reproche à ses programmes de ne pas constituer un tout unitaire avec ceux de l'école primaire, ou, en d'autres termes, de ne pas constituer la suite logique de ceux-ci, d'être sans rapport et même, dans de nombreux cas, de ne tenir aucun compte de l'oeuvre pédagogique de l'école primaire. En conséquence, la transition de l'école primaire au gymnase représente un passage critique pour un très grand nombre d'élèves. Il ne faut pas oublier qu'autrefois la scolarité obligatoire prenait fin avec l'école primaire et que l'entrée au gymnase se faisait sur la base d'un examen d'admission; la situation actuelle subit peut-être le "poids du passé".

Le deuxième cycle de l'enseignement secondaire est le lycée, d'une durée de trois ans, et qui admet automatiquement tous les élèves ayant terminé avec succès le gymnase (aucun examen d'admission n'est prévu pour eux). Il existe quatre types de lycée: le lycée d'enseignement général, le lycée classique, le lycée technique et professionnel et le lycée polyvalent unifié.

Les lycées d'enseignement général (GEL) sont les plus courants. Ils donnent accès aux différents établissements d'enseignement supérieur, en fonction, bien entendu, des matières choisies par les élèves en dernière année de lycée. Le lycée classique ne conduit qu'aux études supérieures classiques.

Le lycée technique et professionnel (TEL) donne accès à tous les établissements d'enseignement supérieur (à l'exception des études classiques, bien entendu), et toujours en fonction des matières étudiées par les élèves en dernière année de lycée.

Le lycée polyvalent unifié (ELP) est un type de lycée qui a pour but d'associer la formation technique et professionnelle et l'enseignement général et de promouvoir le développement global des aptitudes, savoir-faire et intérêts des jeunes, en leur offrant un éventail plus grand de cours et de choix, à toutes les étapes, que les autres lycées. Enfin il faut également citer les lycées religieux (écoles de théologie).

Les programmes pédagogiques des lycées sont définis au plan central par le ministère de l'Education et des Cultes. Comme au gymnase, des sessions d'orientation professionnelle et scolaire font officiellement partie des programmes depuis 1985. Le personnel enseignant des lycées a les mêmes qualifications que celui des gymnases, mais les professeurs enseignant les branches technologiques doivent avoir suivi, en plus de leur formation spécialisée, une formation de pédagogue. Pour passer dans une classe supérieure les élèves doivent passer des épreuves orales, réparties sur la durée de l'année scolaire et des épreuves écrites à la fin de l'année scolaire.

Les établissements d'enseignement supérieur comprennent d'une part les AEI (Instituts d'enseignement supérieur) et les TEI (Instituts d'enseignement technologique non universitaires). Pour être admis dans ces établissements les élèves doivent avoir passé avec succès les examens panhelléniques généraux d'admission à l'enseignement supérieur.

L'éducation/formation technique et professionnelle relève de la responsabilité aussi bien du ministère de l'Education que de l'OAED (Organisation pour l'Emploi de la Main-d'oeuvre). Les établissements de formation professionnelle relevant du ministère de l'Education sont les suivants:

- Les TEL (Lycées techniques et professionnels) que nous avons déjà décrits plus haut, et en particulier une section de ces TEL qui ne débouche pas sur l'enseignement

supérieur.

- Les TES (Ecoles techniques et professionnelles). Ces écoles dispensent une formation d'une durée de deux ans; les jeunes titulaires d'un apolitirio du gymnase peuvent s'inscrire dans ces écoles sans devoir passer d'examen d'admission.

- Les lycées polyvalents unifiés (EPL) et plus particulièrement les filières qui ne débouchent pas sur l'enseignement supérieur.

- Les Instituts de formation professionnelle (IEK). Ces établissements ont été créés très récemment, en vertu de la loi No 2009/92; ils ont pour vocation de dispenser une formation professionnelle post-lycée - formation professionnelle initiale et continue - qui soit harmonisée avec le système éducatif le marché du travail de notre pays mais également avec ceux des autres Etats membres.

Les TEL, les TES et les EPL offrent en fait une formation professionnelle initiale; les cours théoriques et les travaux pratiques se déroulent dans les établissements scolaires eux-mêmes, et par conséquent les élèves n'ont que des contacts très limités avec le marché du travail. Quant aux IEK, il est prévu qu'ils dispensent aussi bien une formation professionnelle initiale que complémentaire, mais la loi prévoit que les travaux pratiques se passent en entreprise.

L'OAED prévoit deux dispositifs de formation professionnelle: les stages d'apprentissage et la formation technique et professionnelle des adultes.

Les stages d'apprentissage sont conçus pour des jeunes âgés de 15 à 21 ans, ayant terminé leurs neuf ans de scolarité obligatoire. Pendant ces stages les cours théoriques se déroulent dans les Centres de formation de l'OAED et la formation pratique en entreprise. En raison du nombre limité de postes de travail disponibles permettant aux jeunes apprentis de s'exercer, les places de stage sont elles aussi limitées. Etant donné que le nombre de candidats est très supérieur au nombre de places disponibles, les candidats à ces stages doivent passer un examen de sélection. La formation technique et professionnelle des adultes s'adresse à des personnes âgées de 16 à 45 ans. Les conditions d'admission dans ces écoles varient en fonction des matières spécialisées enseignées, mais il faut souligner que pour la majeure partie des sections spécialisées il n'est même pas nécessaire d'être titulaire de l'apolitirio du gymnase. L'enseignement pratique aussi bien que théorique est dispensé dans les Centres de formation de l'OAED. Comme le nombre de places de formation est limité, les candidats sont sélectionnés d'une part sur la base de leurs aptitudes à la profession (tests psycho-techniques) et d'autre part sur la base de critères sociaux et économiques (la priorité étant donnée aux candidats défavorisés en termes socio-économiques). Par ailleurs, d'autres organismes publics proposent une formation professionnelle informelle

dans des secteurs relevant de leur compétence (agriculture, tourisme, marine marchande, forces de police, etc.). En vertu de la Constitution, l'éducation est une des missions les plus importantes de l'Etat, raison pour laquelle elle est gratuite, à tous les niveaux. Il existe toutefois, au niveau de l'éducation primaire et secondaire, des centres de formation privés. Ces centres sont en général implantés dans les centres urbains et opèrent sur la base d'une autorisation spéciale. La Constitution interdit formellement l'éducation privée. Cette question fait l'objet de discussions politiques et de violentes controverses, dans la mesure où le précédent gouvernement avait annoncé, dans son programme, la création d'universités privées.

En conclusion de cette description du système, certaines remarques s'imposent. Le niveau d'éducation de la population grecque s'est amélioré de façon spectaculaire. Le taux d'analphabétisme a baissé et le système éducatif couvre désormais des catégories de population qui n'avaient pas, par le passé, accès à l'éducation. Tous les gouvernements, depuis la guerre, ont mené une politique d'extension et de développement de l'école publique. Le système éducatif - enseignement général aussi bien que formation professionnelle - n'a pas institutionnalisé les parcours de transition de l'école à la vie active. Les Centres d'apprentissage de l'OAED constituent la seule exception.

1.3. Le marché du travail.

Dans les pages qui vont suivre, nous allons tenter une brève esquisse de la situation de l'emploi depuis 1950 jusqu'à aujourd'hui. L'évolution de l'emploi, au cours de cette période, a été déterminante dans la mesure où elle a en quelque sorte façonné les mentalités et les attitudes en matière d'insertion professionnelle et d'orientation qui sont encore prépondérantes aujourd'hui. La situation actuelle du marché du travail et les prévisions quant à sa future évolution représentent un état de fait que doivent prendre en compte, pour s'y adapter, la politique d'orientation professionnelle la politique de formation des jeunes.

Après la fin de la guerre civile (1949), la Grèce a dû faire face à d'énormes problèmes sociaux-économiques: un niveau de vie très bas, de profondes inégalités entre les salaires et les conditions de travail en milieu urbain ou agricole et un très grand nombre de travailleurs agricoles sans emploi dans les campagnes. Les rythmes rapides de la croissance économique, le développement de l'industrie et l'exode rural massif - entre les années 1960-1970 17% de la population s'est déplacée vers les centres urbains et surtout vers Athènes - ont amélioré considérablement les conditions de vie, surtout dans les régions agricoles. Toutefois la main-d'oeuvre agricole qui s'était déplacée vers les villes avait un niveau d'éducation et de formation extrêmement bas; ces travailleurs n'ont

pas été en mesure d'occuper les postes de travail créés dans l'industrie, qui exigeaient des qualifications techniques spécialisées (Karantinos 1990).

Aussi une grande partie de ces migrants intérieurs sont restés sans emploi. La seule issue qui leur restait était l'émigration. Au cours de la période 1955-70, un million et demi de grecs, tous en âge de travailler, ont émigré à l'étranger (Allemagne, Etats-Unis, Canada, Australie, etc.). Quant aux travailleurs restés en Grèce, les principaux débouchés professionnels étaient:

a) le secteur industriel, en plein développement. Ce secteur, même au cours de la période 60-70 - et contrairement à ce qui se passait dans les autres pays de l'OCDE - a continué à offrir des débouchés;

b) l'expansion progressive du secteur des services et surtout le développement du secteur public, qui, au cours des décennies 70 et 80 a pris des proportions excessives (IOANNOU 1991).

Jusqu'en 1974 environ l'économie grecque se distingue par des rythmes de développement très rapides et des taux de chômage extrêmement bas. Après 1974, des indicateurs économiques de base - tels que le taux de développement du PNB, les taux d'inflation et de chômage - commencent à donner les premiers signes de détérioration. L'émigration extérieure s'était arrêtée depuis 1970; à partir de 1974 on assiste à des vagues de retour au pays des émigrés. Pendant toutes ces années, c'est dans le secteur tertiaire qu'on enregistre les plus importants taux de croissance de l'emploi et dans ce secteur aussi que se manifestent les plus grandes exigences en matière d'éducation (secteur bancaire, etc.). Il faut toutefois souligner qu'en chiffres absolus c'était dans les secteurs n'exigeant qu'un niveau de qualifications moyen ou même inférieur à la moyenne qu'on enregistrait la plus forte demande de main-d'oeuvre (niveau du secondaire ou même inférieur). Ces secteurs (industrie de transformation, tourisme) ont recruté, à cette époque, une très forte proportion de femmes; la proportion de femmes par rapport à la population active a d'ailleurs beaucoup augmenté au cours de cette période (Karantinos 1990). Après 1985, toutefois, le chômage est devenu la caractéristique principale du marché du travail. Aux tableaux 1, 2 et 3 nous présentons la structure actuelle et les particularités du marché du travail en Grèce.

Pour résumer les principales données des recherches sur le marché du travail, on peut souligner que l'emploi en Grèce présente certaines particularités et certains problèmes structurels, tels que:

premièrement, malgré un rétrécissement considérable du secteur primaire au cours des dernières décennies, l'agriculture continue d'employer un quart de la main-d'oeuvre;

deuxièmement, l'industrialisation étant somme toute limitée, un quart seulement de la main-d'oeuvre est employé dans l'industrie. Sur les travailleurs dans l'industrie, 50% environ sont employés dans le secteur alimentaire, dans le prêt à porter, la bonneterie ou le textile, secteurs dont seul le premier peut être considéré comme en développement alors que les deux autres sont en déclin (Ioannou 1991);

troisièmement, certains secteurs "parallèles", tels que les activités des intermédiaires commerciaux ou autres activités parasites, sont littéralement hypertrophiés, de même que le secteur public;

quatrièmement, les salariés ne représentent que 50% de la main-d'oeuvre globale, les travailleurs indépendants représentant 30%. Les travailleurs non rétribués et les membres de la famille travaillant dans une entreprise familiale représentent 14,7%;

cinquièmement, malgré une forte augmentation de la proportion de femmes par rapport au total de la main-d'oeuvre, cette proportion continue d'être plutôt faible par rapport à la situation des femmes dans les autres pays de la CEE.

Comme nous le disions plus haut, le taux de chômage a énormément augmenté entre 1970 et 1983; à partir de 1985 il représente une donnée fondamentale de la société grecque, dans la mesure où son augmentation demeure faible mais constante.

D'après les enquêtes sur la main-d'oeuvre réalisées par l'ESGE (Services statistiques nationaux), le taux de chômage moyen pour 1991 était de 8,12%; il est nettement plus élevé dans les régions urbaines que dans les régions rurales

(voir Tableau 4). Cela étant dit, les données statistiques relatives à l'emploi doivent être interprétées en Grèce avec la plus grande prudence. Les statistiques relatives au chômage ne comprennent que les travailleurs salariés, qui ne représentent que 50% du total des emplois et sont principalement concentrés dans les centres urbains; ces statistiques ne couvrent pas les travailleurs indépendants ni les membres de la famille qui travaillent dans l'entreprise familiale - situation traditionnelle des régions rurales; c'est sans doute pour cela que le taux de chômage officiel semble être plus faible dans ces régions. On estime, en fait, que le taux de chômage réel avoisine 10% et risque de passer à des niveaux encore plus élevés au cours des années à venir. Comme dans les autres pays de l'OCDE le chômage, dans notre pays, semble être dû beaucoup plus à la récession économique - qui a débuté après 1974 (Karantinos 1988) qu'à des problèmes structurels. Cela dit, certains indices laissent prévoir une augmentation du chômage structurel, due à une inadéquation entre l'offre et la demande. L'offre de travail augmente, de la part des jeunes et des femmes; mais ces demandeurs d'emploi ne trouvent aucun débouché, car leurs qualifications et leur bagage éducatif sont insuffisants (Ziomas 1989).

TABLEAU 4
Chômage: 1991

Régions urbaines	10,01 %
Athènes	10,57 %
Salonique	9,09 %
Autres régions urbaines	9,64 %
Régions rurales	4,14 %
Moyenne	8,12 %

Source: enquête sur la main-d'oeuvre 1991

Les principales caractéristiques du chômage en Grèce (voir Tableau 5) sont:

TABLEAU 5
Population âgée de 14 ans et plus, par situation d'emploi,
âge et sexe - ensemble du pays - 2ème trimestre (en milliers)

	Main-d'oeuvre	Détenteurs d'emploi	Chômeurs
	1991	1991	1991
TOTAL	3965,3	3643,1	322,2
moins de 25	547,2	400,6	146,6
25 et plus	3418,1	3242,5	175,6
HOMMES	2494,2	2371,3	122,8
moins de 25	239,4	242,5	50,9
25 et plus	2200,7	2128,8	71,9
FEMMES	1471,1	1271,7	199,4
moins de 25	257,7	161,4	96,3
25 et plus	1213,4	110,3	103,1

Source: Katsoridas, 1991

Tableau 6
Chômeurs par niveau d'éducation et par sexe, en 1991, dans l'ensemble du pays (en milliers)

premièrement, le chômage n'est pas réparti de manière homogène entre les différents groupes de population. Les jeunes et les femmes sont beaucoup plus frappés que les autres catégories. En 1991, 61% des chômeurs étaient des femmes, sur lesquelles 32% appartenaient à la tranche d'âge 20-24 ans - le pourcentage pour les hommes étant de 18%. En général - et cela s'applique aussi aux pays de la Communauté - une répartition des chômeurs par sexe montre que les femmes se trouvent dans une situation plus défavorable que les hommes, face au chômage; mais d'après les données d'Eurostat c'est en Grèce que le taux de chômage féminin est le plus élevé. La montée du chômage chez les jeunes de moins de 25 ans dans notre pays est impressionnante, comme le démontre le schéma 1. Sur la base des données provisoires fournies par l'ESGE, relatives au deuxième trimestre 1991, il atteint aujourd'hui 27%, contre 23,1 à la même époque l'an dernier. Par comparaison, dans les autres pays de la Communauté le taux de chômage des jeunes était de 17,8% contre 17,1% aux mêmes époques;

deuxièmement, au cours des dernières années, on a enregistré une très forte augmentation du chômage de longue durée. Alors qu'en 1981 10,7% seulement des

sans emploi étaient au chômage depuis plus de 12 mois, en 1989 58% des femmes au chômage et 41% des hommes étaient sans emploi depuis plus de 12 mois (Karantinos 1990);

troisièmement, s'agissant du rapport entre chômage et niveau d'éducation, les catégories les plus frappées sont:

a) les personnes n'ayant pas dépassé le niveau du secondaire (lycée) et les personnes n'ayant qu'un certificat de fin d'études primaires (Tableau 6), alors que les personnes se trouvant aux deux extrémités du diagramme (les titulaires de diplômes post-universitaires et les personnes n'ayant jamais fréquenté l'école ou n'ayant jamais terminé leurs études primaires) semblent être moins affectées; quatrièmement, il faut noter ici une caractéristique relativement récente pour la Grèce: le chômage qui frappe en masse des régions entières, avec des taux très élevés (40%), en raison de la désindustrialisation; cinquièmement, après 1989, le chômage s'est encore aggravé du fait de l'afflux continu de main-d'oeuvre étrangère arrivant en Grèce: polonais, roumains, bulgares, albanais, en provenance de l'ex Union Soviétique ou des pays d'Europe de l'Est. A ceux-ci viennent s'ajouter les citoyens d'origine grecque rapatriés à partir de l'ex URSS et de l'Albanie.

Chacun sait que l'économie hellénique connaît une crise très grave. On ne peut plus faire appel aux remèdes classiques et éprouvés, car ils ont tous été épuisés depuis longtemps. Le secteur primaire continuera à décroître; il est exclu tout au moins qu'il

puisse offrir de nouveaux emplois. Pour le secteur public - déjà hypertrophié et déficitaire - le compte à rebours est commencé. L'émigration n'est plus une solution: le chômage est désormais un phénomène mondial. Qui plus est, de nombreux postes de travail n'exigeant qu'un faible niveau de qualifications sont occupés par des travailleurs étrangers, en général clandestins et donc prêts à accepter des salaires plus bas. La seule solution au problème du chômage ne peut venir que du tourisme et plus en général du secteur des services (banques, assurance, etc.) ainsi que d'un développement du secteur industriel - bien que pour le moment on ne semble guère recruter de nouveau personnel dans l'industrie, même dans les secteurs les plus dynamiques et susceptibles de développement (Ioannou 1991).

1.4. Mentalités - Valeurs

Dans le chapitre qui va suivre nous allons décrire les principales valeurs et conceptions de la société grecque actuelle, qui déterminent les choix et la vie professionnelle des jeunes d'aujourd'hui.

Une valeur essentielle de la société grecque d'aujourd'hui est le respect pour le travail intellectuel et le mépris pour le travail manuel et technique. D'où la préférence presque absolue des jeunes pour les études universitaires et les professions dites académiques. De nombreuses recherches empiriques ainsi que l'expérience générale viennent confirmer cette tendance. A titre indicatif, on peut citer ici une recherche (Dimitropoulos 1985) qui démontre que l'écrasante majorité des jeunes, en dernière année de lycée - 95% - souhaitent poursuivre leurs études dans un établissement d'enseignement supérieur universitaire. Il va de soi qu'une partie de ces élèves, si on se base sur leurs résultats scolaires, n'a objectivement que des chances minimales d'être admis dans un établissement d'enseignement supérieur. Il y a lieu de noter que ce choix n'est absolument pas influencé par le sexe des élèves ni par la profession ou le niveau d'éducation des parents. D'autres recherches, plus récentes, viennent confirmer ces constatations (Karma, Dragona, Kostaki 1988). Il est de fait que du point de vue historique - et surtout après 1960 - le système éducatif, et plus particulièrement les études secondaires et supérieures, ont été considérées et ont d'ailleurs fonctionné comme un mécanisme d'ascension sociale. Ainsi cette idée selon laquelle l'éducation universitaire est la clef de la réussite sociale et professionnelle est partagée par une majorité de la population et oriente aujourd'hui encore les choix professionnels des jeunes, même si les raisons qui étaient à la base d'un tel préjugé n'existent plus (Aristodimou-Iakovidou 1989). Sur le plan des salaires, les différences entre les diplômés et les non diplômés se réduisent chaque jour davantage et certaines professions techniques sont nettement plus lucratives que les professions purement scientifiques. Autrement dit, l'éducation supérieure, qui était un instrument d'insertion et

d'ascension sociale, est devenue dans la réalité pratique une fin en soi, qui garantit un certain prestige social. Le fait d'arborer un diplôme universitaire garantit reconnaissance et prestige social non seulement à l'individu lui-même mais aussi à sa famille.

Certaines données recueillies lors de différentes recherches (Georgas et autres 1992) indiquent que la majorité des jeunes désire ardemment pouvoir faire des études universitaires, mais que l'image que se font de l'université et des études universitaires les lycéens de dernière année est très pessimiste et négative.

Pour toutes les raisons évoquées ci-dessus l'éducation continue de faire l'objet, comme par le passé, d'un dialogue politique et social intense. Les différents gouvernements qui se sont récemment succédé au pouvoir se sont tous vus obligés d'augmenter le nombre de postes d'enseignants, ce qui a porté à la création de nombreuses universités régionales et a provoqué une augmentation excessive du nombre des étudiants. Ces deux phénomènes ont entraîné une dégradation qualitative de l'enseignement supérieur.

Ce prestige du travail intellectuel va de pair avec un mépris du travail manuel et technique et donc avec une sous-évaluation de l'éducation technique et professionnelle et de la formation technologique. Il y a lieu de noter qu'alors qu'en Allemagne de l'ouest 75% environ de la population scolaire suit une formation technique et professionnelle, en Grèce ce pourcentage est de l'ordre de 20%. De nombreuses recherches indiquent que pour les élèves qui "choisissent" d'étudier dans un TEL ou un TEI, il ne s'agit pas, en général, d'un choix délibéré, mais obligé, du fait de leurs médiocres résultats scolaires, et les études dans les TEL étant plus faciles. En outre un certain pourcentage d'élèves ont la possibilité d'entrer dans les TEI sans devoir passer d'examen d'admission. S'agissant des élèves des TEI, seul un petit pourcentage d'entre eux souhaitaient réellement poursuivre leurs études dans un TEI; dans la plupart des cas ils ont atterri là parce qu'ils n'ont pas obtenu le nombre de points nécessaires pour être admis à l'université. Dans les TEL ainsi que dans les TEI on trouve, comparativement, un pourcentage très élevé de jeunes provenant des catégories sociales économiquement faibles.

Une autre caractéristique dominante, dans la carrière professionnelle des jeunes d'un niveau d'éducation moyen ou même élevé, est le désir d'un emploi stable et permanent, d'où la recherche d'un emploi dans les différents services du secteur public. Cette priorité absolue accordée à la sécurité et au caractère permanent de l'emploi est sans doute liée au fait que le chômage est considéré aujourd'hui comme le problème le plus grave de la Grèce (comme le démontrent différentes enquêtes). Cette quête de sécurité est peut-être due aux possibilités et aux débouchés extrêmement limités offerts par le secteur privé. Toutefois - il faut le souligner - certains indices (Georgas et autres 1991) portent à croire que ce sont surtout les jeunes dont les parents ont un faible niveau

d'éducation qui expriment une préférence marquée pour une carrière professionnelle dans le secteur public, beaucoup plus fréquemment que les enfants dont les parents ont un niveau d'éducation moyen/élevé. Il s'agit bien des préférences des enfants: s'agissant des parents, ceux-ci, quel que soit leur niveau de formation, préféreraient tous pour leurs enfants une carrière dans le secteur public, pour des raisons de sécurité de l'emploi.

Enfin, il semble que les hommes et les femmes continuent d'avoir un système de valeurs très différent, en matière professionnelle. Certes, la profession et la carrière jouent désormais un rôle important dans la vie des jeunes femmes - la proportion de femmes par rapport au total de la main-d'oeuvre a augmenté, elles font souvent de brillantes études universitaires et leurs résultats sont supérieurs à ceux de leurs homologues masculins - mais le rôle de la femme en tant qu'épouse, mère et femme au foyer ne semble pas avoir pour autant perdu du terrain. La famille, l'éducation des enfants, la maison continuent d'être la responsabilité quasi exclusive des femmes. Le fait de fonder une famille est très important pour une femme, plus important peut-être pour elle que pour un homme; et cela influence de manière flagrante ses choix professionnels. La carrière d'une femme respecte la logique de ce rôle double: elle doit, en d'autres termes, veiller à ce que sa profession soit compatible avec son rôle d'épouse et de mère. Dans la vie d'une femme le travail revêt une importance secondaire, par comparaison à l'importance de son rôle au sein de la famille.

Il est désormais acquis que les points de vue, les conceptions et le système de valeurs sont transmis aux enfants lors de leurs premiers stades de socialisation par deux institutions essentielles: la famille et l'école. La famille représente le premier groupe social dans lequel l'individu doit s'intégrer et se développer, et pendant plusieurs années il reste le seul. Le rôle de la famille dans la formation de la mentalité d'un jeune, de sa conception et de son approche d'une profession et d'une carrière est déterminant, et cela est démontré par de nombreuses recherches faites à l'étranger. Dans une société telle que la société grecque, qui conserve encore de nombreuses valeurs traditionnelles, la famille joue un rôle prépondérant en matière d'orientation professionnelle des jeunes. La famille est la valeur numéro un de la société grecque, et les enfants sont très importants pour la famille grecque. La vie de la famille s'organise autour des enfants, tout est mis en oeuvre pour qu'il puissent progresser dans la vie. Une énorme partie des ressources d'une famille est consacrée à l'éducation des enfants - ressources morales, sociales, matérielles - et les parents continuent d'apporter leur soutien à leurs enfants des années encore après que ceux-ci soient devenus officiellement adultes.

Dans les enquêtes au cours desquelles on demande aux jeunes dans quelle mesure leurs choix professionnels ont été influencés par leurs parents, ceux-ci répondent en général qu'ils ont pris leurs décisions en fonction de leurs propres intérêts et inclinations

et non pas en fonction des vœux de leurs parents. Mais dans une étude très intéressante (Moustaka Kasimati 1984), 60% des parents interrogés déclarent souhaiter pour leurs enfants des études universitaires. Il est intéressant de constater que 5% seulement des parents laisseraient leurs enfants décider tous seuls de leur avenir et des études à suivre. On pourrait citer ici d'autres travaux de recherche, en fait l'expérience générale de tous ceux qui s'occupent de problèmes d'éducation et d'orientation professionnelle démontre chaque jour que le choix des études et le choix d'une profession représentent presque toujours une "affaire de famille". Si la plupart des jeunes veulent entreprendre des études supérieures, en Grèce, c'est que, dans la plupart des cas, ils ont été influencés par les ambitions de leurs parents, il ne s'agit pas d'un choix délibéré de leur part. La famille exerçait et exerce toujours des pressions parfois insupportables sur les jeunes, en leur imposant, comme si c'était là le seul instrument de réussite sociale, d'entrer à l'université. Parallèlement on inculque à un enfant l'idée selon laquelle une personne qui exerce un métier technique a échoué dans la vie, quelqu'un qui n'a pas réussi "à apprendre ses lettres".

L'école, au lieu de corriger le tir et de contrer l'influence négative de la famille, la renforce en l'aggravant. Les maîtres d'école et les professeurs, qui ont presque tous suivi une filière généraliste, reproduisent, consciemment ou inconsciemment, de manière explicite ou implicite ce rejet des branches techniques. En outre, les connaissances et l'idéologie transmises par l'éducation, les pratiques éducatives, les méthodes d'enseignement et d'ailleurs tout le système éducatif - on peut l'affirmer sans crainte d'exagération - donnent l'impression qu'ils n'ont qu'un seul but: préparer les élèves à des études universitaires (Aristodimou-Iakovidou 1989).

S'agissant des élèves des TEI, seul un petit pourcentage d'entre eux souhaitent réellement poursuivre leurs études dans l'enseignement supérieur non universitaire; dans la plupart des cas ils atterrissent dans un TEI parce qu'ils n'ont pas obtenu le nombre de points nécessaires pour être admis à l'université. Dans les TEL ainsi que dans les TEI on trouve comparativement un pourcentage très élevé de jeunes provenant des catégories sociales économiquement faibles.

Il faut donc souligner ici que la situation actuelle - dans le domaine de la formation technique et professionnelle - est due, dans une certaine mesure, au rejet de ce type de formation par les jeunes et par leurs familles, qui donnent leur préférence à l'éducation générale. De l'aveu même du Gouvernement, le système actuel d'éducation et de formation professionnels est insatisfaisant et ne correspond pas aux besoins de l'économie nationale, en particulier aux besoins de main-d'oeuvre moyennement qualifiée. En outre, le taux de recrutement de diplômés de l'enseignement technique et professionnel, par les entreprises, se situe à un niveau moyen/bas.

Les remarques ci-dessus concernent certains traits généraux de la société grecque, mais ces "valeurs" influencent directement les choix des jeunes. Quelles sont les

"valeurs professionnelles" des jeunes d'aujourd'hui ? Quelle est l'importance du travail, dans leur vie, par rapport à d'autres valeurs ? Au cours des dernières années on a constaté une modification tendancielle du système des valeurs et de l'importance de la "valeur travail" au sein de ce système, et cela en Grèce aussi bien que dans le reste du monde.

La bibliographie internationale indique que les individus attachent moins de valeur aujourd'hui à leur métier et à leur carrière et plus d'importance au temps libre et aux loisirs, ainsi qu'à des valeurs non matérielles. Même si l'importance du travail en tant qu'instrument de réalisation personnelle et de reconnaissance sociale reste très grande, on constate chez les jeunes une crise de la "morale du travail". On attribue cette crise au fait que même si le contenu du travail a changé et est devenu - dans la plupart des cas - beaucoup plus gratifiant et moins fatigant que par le passé, les loisirs sont devenus beaucoup plus attrayants et tentants (Vrettakou 1991).

Il n'y a jamais eu en Grèce de recherches portant spécifiquement sur les "valeurs professionnelles" des jeunes. La plupart des enquêtes générales indiquent toutefois que la majorité des jeunes déclarent choisir leur profession en fonction de l'intérêt de celle-ci, de leurs inclinations personnelles et de leurs aptitudes, et non pas en fonction de critères purement économiques; ce fait est très significatif, il prouve bien que les jeunes considèrent le travail comme un moyen leur permettant de se réaliser et non pas comme un simple gagne-pain. En outre le fait que le chômage soit aujourd'hui considéré comme le problème numéro un des jeunes prouve que le travail continue d'être très important pour eux. Toutefois, bien qu'on ne dispose d'aucunes données précises à ce sujet, on a nettement l'impression que les jeunes d'aujourd'hui, malgré la crise économique et le chômage, ne travaillent pas autant que les jeunes de la génération précédente, qu'ils ne sont pas disposés à déployer les mêmes efforts, à s'investir autant, à faire autant de sacrifices personnels pour s'assurer une belle carrière.

On manque d'indices et de données spécifiques à cet égard. Ce n'est que par des recherches empiriques qu'on pourrait réellement approfondir les nouvelles valeurs des jeunes d'aujourd'hui, connaître leurs conceptions et leur approche du travail. Cela dit, la situation économique générale est si mauvaise qu'il y a peu de chances pour que les critères purement économiques et matériels puissent céder la place à des critères non matériels, tout au moins dans un avenir proche. Il est fort probable que plus le chômage des jeunes augmentera et plus le travail occupera une place prépondérante dans leurs préoccupations.

Chapitre 2

ORIENTATION PROFESSIONNELLE

L'orientation professionnelle relève essentiellement de la compétence de deux organismes, le ministère de l'Education et des Cultes et l'OAED. Le ministère de l'Education est responsable de l'orientation professionnelle et scolaire (OPS), donc des élèves des écoles et des étudiants, l'OAED est responsable de l'orientation professionnelle de la population active.

2.1. L'orientation professionnelle et scolaire (OPS)

Avec la loi 307/76 le ministère de l'Education a instauré et mis en oeuvre pour la première fois, dans le cadre du système scolaire, l'orientation professionnelle et scolaire. Au départ sa mise en oeuvre fut limitée et expérimentale; l'expérience s'est généralisée après 1985. Aujourd'hui les sessions d'OPS sont organisées en dernière année de gymnase (premier cycle du secondaire), en 1ère et 2ème année de GEL et en 1ère année de TEL et de EPL. Le système actuel d'OPS - ses objectifs généraux, son mode d'organisation, son déroulement pratique ainsi que les qualifications des enseignants responsables de sa mise en oeuvre - est défini par la loi 1566/85, aux articles 37-39.

Les objectifs généraux d'un système d'orientation professionnelle et scolaire sont: le développement de la personnalité des élèves et leur information quant aux possibilités de for-

mation et quant aux débouchés professionnels; l'OPS a également pour but de faciliter leur insertion sociale et professionnelle. Les manuels scolaires d'orientation professionnelle et scolaire complètent ces orientations générales par des objectifs plus spécifiques, adaptés à la classe à laquelle le manuel s'adresse. Les sessions d'orientation professionnelle et scolaire (OPS) - qui se déroulent en classe - prévoient un travail de groupe élèves/professeurs, des séances d'information sur les possibilités de formation et sur les différentes professions, des visites dans des entreprises ou des centres de formation et la distribution de brochures explicatives, destinées aux élèves, aux professeurs et aux parents.

L'OPS est organisée à trois niveaux :

a) au niveau de "l'Equipe d'orientation professionnelle et scolaire", sorte de comité directeur au sein de l'Institut Pédagogique. Cette "Equipe d'orientation professionnelle et scolaire" élabore les programmes pédagogiques et les manuels d'OPS, définit les orientations générales, coordonne la mise en oeuvre et organise des études en vue d'évaluer les résultats;

b) au niveau des Directions de l'enseignement secondaire. Là le responsable de l'OPS coordonne et dirige la mise en oeuvre de celle-ci au niveau des préfectures;

c) au niveau de l'école. Dans chaque classe, le professeur responsable de l'OPS applique les directives et le programme élaboré par l'"Equipe d'orientation professionnelle et scolaire". Plus concrètement, sa tâche consiste à interpréter les grands principes de l'OPS, à transmettre des informations relatives au système éducatif et aux différentes professions, à organiser pour les élèves des visites sur différents lieux de travail et à inviter des représentants des différentes professions à faire des exposés pour sa classe.

Les responsables de la mise en oeuvre de l'OPS, à tous les niveaux, sont des professeurs de l'enseignement secondaire, dans toutes les disciplines, qui ont suivi une formation complémentaire spécialisée de conseiller d'orientation, en Grèce ou à l'étranger. Quant à l'"Equipe", tous ses membres ont fait des études post-universitaires à l'étranger (spécialisées en OPS). Les enseignants responsables de l'OPS au sein des Directions de l'enseignement secondaire ont tous suivi des séminaires de perfectionnement professionnel, d'une durée de 5 mois, et certains d'entre eux ont suivi une formation complémentaire spécialisée dans des instituts pédagogiques à l'étranger. En revanche, la majorité des professeurs responsables de l'OPS au niveau d'une classe scolaire n'ont suivi aucun cours de perfectionnement professionnel spécialisé en OPS. D'après une enquête de l'Institut Pédagogique, 16% seulement des enseignants responsables de l'OPS au niveau d'une classe ont suivi les séminaires de formation spécialisée d'une durée de cinq mois.

Certains enseignants du gymnase ont suivi des programmes de formation en OPS à l'intérieur des établissements scolaires mêmes, conçus et organisés par l'"Equipe OPS". La durée de ces programmes est variable, allant de quelques jours - stade d'initiation - à cinq mois. Ces séminaires de cinq mois représentent l'effort le plus louable et le plus sérieux en matière de perfectionnement professionnel des enseignants responsables de l'OPS. Les derniers ont été organisés en 1986.

Il ressort clairement des observations ci-dessus que la mise en oeuvre de l'OPS est programmée de manière rigide et que ses orientations sont définies au plan central par

l'"Equipe OPS". Les devoirs et les tâches des responsables de l'OPS sont décrits dans les manuels rédigés par l'"Equipe OPS". Ce ne sont pas toujours les mêmes enseignants qui prennent en charge l'OPS, au contraire, une alternance est prévue. Mais les "critères de rotation" n'ont parfois rien à voir avec les programmes d'OPS, le résultat étant que les enseignants responsables n'ont pas le temps d'évaluer les résultats de leurs efforts ni de tirer parti de leur expérience. La mise en oeuvre de l'OPS, en raison du caractère centralisateur du système, ne présente pas - formellement du moins - de grandes variations entre le centre du pays et la province, ni même entre les régions rurales, urbaines ou semi-urbaines. Mais on peut affirmer, sans crainte de se tromper, qu'il existe en réalité d'énormes différences en termes de qualité de l'OPS, dans la mesure où l'enseignant responsable a suivi ou non une formation spécialisée.

La plupart des recherches effectuées jusqu'ici - anciennes, mais aussi récentes - en vue d'évaluer les résultats de l'OPS indiquent que celle-ci s'est avérée jusqu'ici inadéquate et incapable d'aider réellement les jeunes dans leurs choix. qu'il s'agisse pour eux de choisir une formation ou une profession. Une recherche menée en 1987 (Kostaki 1988) auprès d'élèves ayant terminé leur dernière année de lycée démontre que l'OPS arrivait à la 9ème place - la dernière - dans la classification des différents facteurs qui avaient influencé leurs décisions. Une autre enquête (Papas, Psacharopoulos, 1990) menée dans la région d'Athènes auprès de jeunes ayant terminé le lycée indique que ces élèves estiment que la qualité de l'OPS n'est pas satisfaisante. Les principales carences de l'OPS - manque de personnel spécialisé, manque de connaissances et de renseignements sur les différentes professions, manque d'organisation et de sérieux dans la mise en oeuvre - sont également dénoncées dans les travaux de recherche de Kalantzi, Tsangari et Karadimas (1990). Une autre enquête (Georgias, Bezevenkis et Iannitsas 1991) qui examine le rôle joué par neuf facteurs différents dans le choix d'une profession classe elle aussi l'OPS à la dernière place. S'agissant du degré de satisfaction, les membres de l'échantillon, étudiants des deux sexes, ont indiqué "totalement insatisfaisant" ou "très peu satisfaisant".

La seule recherche sur l'utilité de l'OPS qui ait donné des résultats un peu plus positifs est celle qu'a menée l'Institut Pédagogique en 1986 (Tetteri et autres 1989). Cette enquête a obtenu les commentaires suivants: 32% des personnes interrogées jugent l'OPS "très intéressante", 42,50% "intéressante" et 25% considèrent que l'OPS leur a "beaucoup apporté". Il faut souligner que lors de l'enquête en question les élèves des régions rurales ont jugé l'OPS "plus utile et intéressante" que ceux des régions urbaines. En outre, plus les résultats scolaires des élèves s'améliorent et plus leur intérêt pour l'OPS semble baisser.

En résumé, on peut dire que l'OPS a été conçue pour répondre aux besoins d'orientation professionnelle des élèves de l'éducation secondaire d'un niveau de performances moyen. Les programmes pédagogiques, les manuels destinés aux enseignants et aux élèves et les "guides des études" sont scientifiquement impeccables

et représentent un auxiliaire précieux pour les professeurs responsables de l'OPS et pour tous ceux qui, en dehors de l'école, s'occupent d'orientation professionnelle. Toutefois la mise en oeuvre de l'OPS pose encore de nombreux et graves problèmes, à tel point que personne n'est encore convaincu de son utilité. Les recherches faites à ce propos ainsi que l'expérience pratique de tous ceux qui directement ou indirectement s'occupent d'OPS montrent bien que l'aide qu'elle apporte aux élèves est très limitée. Les enseignants chargés de la mettre en oeuvre ne sont pas, pour la majorité d'entre eux, convenablement formés pour cette tâche et il n'existe aucun plan à long terme prévoyant pour eux un perfectionnement professionnel. On a accusé l'OPS de copier des modèles étrangers, provenant d'Europe occidentale (surtout des modèles anglo-saxons); on prétend qu'elle a introduit en Grèce une philosophie et une pratique tout à fait inadaptée à un pays où le mode d'éducation des jeunes et tout le système éducatif sont dans une large mesure centralisés et fermés sur eux-mêmes. La contribution de l'OPS à une ouverture de l'école au reste de la société, à une meilleure communication entre les jeunes et le monde extérieur - le monde du travail et de la vie professionnelle - est pratiquement nulle. Cela n'a rien d'étonnant quand on sait que le monde de l'école est hermétiquement fermé à toutes les autres professions (psychologues, travailleurs sociaux, etc.). L'école est la chasse gardée des enseignants. En outre, dans l'exercice de leurs fonctions, ces enseignants ne collaborent pas avec d'autres professionnels, en dehors de l'école, dans des domaines connexes, qu'il s'agisse de travailleurs sociaux, de psychologues, de sociologues, de médecins, etc. Par conséquent ils n'ont eux aussi que très peu d'expérience de ce qui se passe en dehors de l'école dans le monde du travail.

2.2. L'orientation professionnelle de la main-d'oeuvre.

L'OAED est responsable de l'orientation professionnelle de la main-d'oeuvre et du placement des travailleurs (les autres compétences de l'OAED sont la formation professionnelle de la main-d'oeuvre et les assurances-chômage). Dans le cadre de l'OAED, les responsables de l'orientation professionnelle s'occupent du placement des jeunes, du développement des débouchés pour les jeunes, de la diffusion auprès des jeunes des informations relatives aux possibilités de formation professionnelle et de la sélection, sur la base de tests psycho-techniques, des candidats aux stages d'apprentissage de l'OAED.

Plus récemment, la loi 1346/83 a élargi le champ d'application de l'orientation professionnelle. Plus précisément, elle prévoit la mise en place de programmes d'orientation professionnelle active pour des jeunes âgés de 15 à 18 ans. En 1985 ont été fondés les Bureaux du Travail de l'OAED ainsi que les Bureaux pour la réhabilitation professionnelle des personnes ayant des besoins spéciaux; parmi les fonctions de ces bureaux figure aussi l'orientation professionnelle. Mais en fait, en raison du manque de personnel spécialisé, l'orientation professionnelle que peuvent assurer ces bureaux est

des plus limitées. La loi 1837/86, relative à la protection des mineurs qui travaillent, prévoit, à l'article 4, que tous les mineurs, avant de pouvoir occuper un emploi, doivent avoir suivi des programmes d'orientation professionnelle extra-scolaires. Jusqu'ici cet article n'a pas été suivi d'application.

Les responsables de l'orientation professionnelle au sein de l'OAED sont des conseillers d'orientation. Il s'agit pour la plupart de titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (sciences humaines), spécialisés en orientation professionnelle, plus un certain nombre de psychologues. C'est l'OAED même qui est responsable aussi bien de leur formation initiale que de leur formation continue et perfectionnement professionnel. Le nombre de conseillers d'orientation de l'OAED est très limité (25); il en va de même pour les psychologues (6).

L'orientation professionnelle dispensée aujourd'hui par l'OAED prévoit:

- Des entretiens avec les jeunes, qui ont pour but de les aider à choisir une profession.
- La sélection des candidats aux Centres de formation professionnelle de l'OAED. Cette sélection se fonde sur des entretiens et sur des tests d'aptitude.
- La mise en oeuvre de programmes d'orientation professionnelle active. Ces programmes prévoient des séances d'orientation de groupe et s'adressent à des jeunes de 15 à 18 ans qui ont abandonné l'enseignement général; ce travail de groupe a pour but soit de les diriger vers un programme de formation professionnelle soit de les aider à trouver un emploi.
- Le placement des jeunes relève de la responsabilité d'un très petit nombre de conseillers (2-3) qui travaillent soit dans un Bureau du Travail soit dans un Bureau pour la réhabilitation professionnelle des personnes ayant des besoins spéciaux.
- Au cours des dernières années, de nouvelles actions d'orientation professionnelle ont été développées prévoyant l'élaboration et la mise en oeuvre de programmes d'orientation dans des secteurs ne relevant pas des compétences de l'OAED; ces actions ont été menées en collaboration avec d'autres instances (maisons de redressement pour les mineurs, armée, pouvoir locaux). Les programmes en question tentent de couvrir les besoins d'orientation professionnelle de certaines catégories spécifiques de la population.
- Enfin, la mise au point du matériel d'information et du matériel pédagogique utilisé lors de la mise en oeuvre pratique de l'orientation professionnelle (exercices, monographies sur les différentes professions, guides des études, etc.) relève de la compétence des services centraux de l'orientation professionnelle au sein de l'OAED.

L'orientation professionnelle dispensée par l'OAED ne s'adresse pas tant à la masse des jeunes en général, mais plutôt à certains groupes de jeunes qui doivent faire face à des problèmes particuliers, sur le plan de l'orientation et de l'insertion professionnelles: jeunes chômeurs, jeunes qui abandonnent précocement leurs études, enfants d'émigrés qui rentrent au pays, handicapés, etc. Les responsables de l'orientation professionnelle ont reçu une bonne formation

initiale et ont acquis une solide expérience pratique sur le terrain. L'orientation professionnelle dispensée par l'OAED n'est pas du tout conçue de manière rigide, bien au contraire, elle est caractérisée par une grande souplesse et une grande diversité, ce qui devrait lui permettre - à condition de disposer d'un nombre suffisant de conseillers d'orientation - de satisfaire les nouveaux besoins qui se manifestent chaque jour dans le monde du travail. Malheureusement le très petit nombre de ces conseillers, dans l'ensemble du pays, limite considérablement la portée du système. Par rapport aux besoins existants, l'aide apportée par l'orientation professionnelle de l'OAED est minime.

2.3. L'orientation professionnelle et autres organismes.

Le Décret présidentiel 274/1989, sur la base duquel ont été organisés les services du secrétariat général à la Jeunesse, prévoit que ceux-ci s'occupent entre autres d'orientation professionnelle. Il est prévu notamment que la direction

chargée des Initiatives pour le Développement de l'Emploi ainsi que la direction de l'Information, des Manifestations spéciales et de la Collaboration internationale soient chargées des questions liées à l'orientation professionnelle et à l'information des jeunes. En raison de la crise économique et des ressources financières très limitées du secrétariat général à la Jeunesse et du fait aussi de sa création très récente, sa contribution aux activités générales d'orientation et d'information est très restreinte. Cela dit, il a mené une action très valable dans le domaine des programmes de formation professionnelle et technique pour les jeunes. Le secrétariat général à la Jeunesse, qui est en partie financé par le FSE, met en oeuvre - seul ou en collaboration avec des organismes privés - un grand nombre de programmes de formation professionnelle pour les jeunes.

Dans le domaine de l'enseignement supérieur, la loi 1268/82 prévoit que tous les établissements d'enseignement supérieur doivent fournir à leurs étudiants des informations relatives à leurs études au sein du dit établissement et des informations sur leur future carrière professionnelle; ils doivent également assurer d'autres services sociaux. Bien que certains progrès aient été réalisés dans certains établissements et facultés (Faculté de Philosophie d'Athènes, Ecole supérieure Panteios de Sciences politiques d'Athènes, Faculté de Sciences économiques d'Athènes) la situation reste en général décevante. Les étudiants de la plupart des établissements doivent effectuer leur parcours dans l'enseignement supérieur sans aide; il en va de même de leur parcours

de transition "des études supérieures au marché du travail".

Chapitre 3.

LES PARCOURS DE TRANSITION DES JEUNES DES ETUDES A LA VIE ACTIVE

Dans ce chapitre nous allons présenter les principaux parcours de transition de la grande majorité des jeunes, les différents stades auxquels les jeunes sont appelés à prendre des décisions relatives à leur formation et à leur future vie professionnelle, décisions qui vont infléchir le cours de leur vie. Ces différents parcours, de même que les situations/ difficultés auxquelles ils sont confrontés sont d'une certaine manière la résultante du système éducatif, de la mentalité et des conceptions dominantes et de l'insuffisance du système d'orientation professionnelle.

Les trois stades de transition auxquels nous allons nous référer sont les suivants :

1. La fin de la scolarité obligatoire (école primaire + gymnase: 9 ans) et le passage

- a) au 2ème cycle de l'enseignement secondaire
- b) à la formation professionnelle
- c) au marché du travail

2. La fin du 2ème cycle du secondaire (3 ans de lycée) et le passage

- a) à l'enseignement supérieur
- b) à la formation professionnelle
- c) au marché du travail

3. 1. La fin de la scolarité obligatoire (école primaire + gymnase: 9 ans)

Pour certains jeunes, la fin des 9 ans de scolarité obligatoire représente le premier stade critique. Il ne l'est pas pour tous les jeunes qui passent sans problème du premier au deuxième cycle du secondaire, continuant ainsi leur éducation générale. 55% environ des élèves du gymnase continuent et achèvent leur éducation générale au lycée. Ces jeunes n'ont pas à affronter, à ce stade-là tout au moins, de graves problèmes de choix, à part le choix du type de lycée le plus approprié. Comme nous l'avons déjà signalé par ailleurs (chapitre 1.4.), les jeunes ne choisissent que rarement les TEL, en raison du faible prestige de ceux-ci. Les TEL représentent un "choix obligatoire" pour les élèves qui n'ont pas obtenu des résultats suffisants; la majorité des élèves se dirige sans

hésitation vers les GEL. Seul un très petit nombre de sortants du gymnase choisit de poursuivre ses études dans un EPL.

La fin du gymnase est une étape critique pour les jeunes âgés de 15 à 17 ans, qui soit décident d'arrêter leurs études à la fin du gymnase (on estime que ceux-ci représentent environ 25 à 30% des élèves de troisième année de gymnase) soit proviennent d'une classe du lycée (environ 20 à 23% des élèves entrés au lycée ne le terminent pas). Il y a lieu de noter que le plus fort taux d'abandons se situe entre la première et la deuxième année de lycée. Cette catégorie de jeunes se dirige vers la formation professionnelle ou directement vers le marché du travail. A cette catégorie appartiennent, outre les jeunes issus de la "population normale des élèves", certains groupes minoritaires de jeunes qui ont des besoins spéciaux, enfants d'émigrés de retour au pays, jeunes qui abandonnent le système éducatif sans avoir terminé leur scolarité obligatoire (drop-outs). Quelle est la situation de ces jeunes-là quels sont les difficultés auxquelles ils sont confrontés et qui leur vient en aide - si tant est qu'on leur vienne en aide - pour leur permettre de résoudre leurs problèmes ?

Un des principaux problèmes qui se pose aux jeunes du groupe qui abandonne le système éducatif à la fin du gymnase est le manque d'information et de conseils: information quant aux possibilités d'enseignement/formation professionnelle et au marché du travail, à la nature des professions auxquelles conduisent les différentes filières de formation; information aussi leur permettant de juger dans quelle mesure ces professions correspondent à leurs intérêts et à leurs aspirations. Il existe, certes, des brochures contenant ce type d'informations indispensables, mais elles semblent plus adaptées aux besoins des enseignants responsables de l'OPS et des conseillers d'orientation qu'à ceux des jeunes. En outre, en dehors d'une présentation générale de ces brochures en classe, les élèves ne reçoivent aucune aide individuelle qui leur permettrait de tirer parti de ces informations et de choisir la filière la mieux adaptée à leur cas. Qui plus est, l'enseignement au niveau du gymnase est très théorique, et de ce fait les jeunes n'ont aucune expérience dans les domaines pratiques, techniques ou artistiques, expérience qui leur permettrait de prendre conscience de certains dons, aptitudes ou intérêts particuliers et donc de faire leurs choix professionnels en conséquence. Autrement dit, le problème aussi bien de l'information que de l'orientation des décisions n'est jamais affronté en temps utile, mais toujours à la dernière minute, en général par la famille et son cercle de connaissances. L'OPS ne semble pas jouer un rôle très important pour les décisions des jeunes, alors que les services d'orientation professionnelle de l'OAED reçoivent un très grand nombre de jeunes, avec leurs parents, qui tous demandent des informations. Ces services sont très peu nombreux, ils n'ont pas assez de personnel et ne peuvent donc s'occuper que des jeunes qui sont candidats aux stages d'apprentissage de l'OAED. Les jeunes qui souhaitent entreprendre une formation manquent d'informations générales et de renseignements pratiques sur les possibilités de formation professionnelle; mais la situation est plus

difficile encore pour les jeunes qui veulent travailler. Ceux-ci n'ont pas le moindre contact avec le marché du travail, ils ne disposent d'aucune information relative aux différentes professions offrant des débouchés; ils ne sont pas conscients de l'importance que peut avoir la formation pour leur avenir professionnel, quelles sont les démarches à entreprendre pour trouver du travail, quels sont les métiers qui cadreraient avec leurs préférences et leurs aptitudes, quels sont les droits et les obligations des travailleurs, etc.

Les programmes d'orientation professionnelle active de l'OAED (que nous décrivons brièvement au chapitre 2.2.) représentent à l'heure actuelle le seul véritable effort mis en oeuvre pour couvrir ces besoins. Ces programmes ne sont organisés qu'une fois par an et à toute petite échelle. Une extension de ce genre de programmes pourrait représenter une aide précieuse pour ces catégories de jeunes. En outre, si l'OAED devait un jour appliquer l'article 4 de la loi 1837/86 (qui n'est pas appliqué pour l'instant) elle offrirait des services infiniment utiles pour ces mêmes jeunes. Il faut rappeler ici que cet article prévoit des séances d'orientation professionnelle obligatoires pour tous les jeunes qui entrent sur le marché du travail.

Il est bien évident que tous les problèmes évoqués ci-dessus se posent de manière encore plus aigüe à certains groupes, les enfants de migrants ou les réfugiés d'origine grecque, les jeunes ayant des besoins spéciaux, etc. Les rares services mis en place par l'OAED pour les grecs qui rentrent au pays et pour les personnes ayant des besoins spéciaux ne suffisent pas. Il faudrait augmenter considérablement leur nombre et les doter en outre de personnel dûment formé, capable de s'acquitter de manière satisfaisante de ses fonctions.

Il n'existe aucune structure officielle de formation professionnelle qui soit spécialement conçue pour les personnes handicapées. Leur formation professionnelle est essentiellement assurée par des organismes privés, qui ont bénéficié, au cours des dernières années, de financements dans le cadre des programmes communautaires. Ces personnes sont intégrées - en priorité - soit dans les programmes ordinaires de formation professionnelle, si leur handicap le leur permet, soit dans les programmes de formation assurés par des organismes privés sans but lucratif.

Un problème se pose, à propos des services proposés aux personnes ayant des besoins spéciaux: ces personnes, jusqu'il y a peu de temps encore, n'avaient jamais été recensées. Qui sont-elles, quels sont leurs handicaps, sont-elles déjà prises en charge par une institution et si oui, laquelle, etc.? Données qui auraient été absolument indispensables pour pouvoir mettre au point et organiser des programmes de formation professionnelle adaptés aux besoins de cette catégorie. Depuis quelques années on a commencé à recenser l'ensemble de ces personnes, mais les résultats de cette recherche ne sont pas encore connus.

S'agissant des personnes d'origine grecque qui depuis quelques années - à partir de 1990- arrivent en Grèce, et proviennent de l'ex Union Soviétique et de l'Albanie, une nouvelle institution a été créée : la Fondation pour l'accueil et la réinsertion des grecs de l'étranger, qui a pour vocation de faciliter leur adaptation à leurs nouvelles conditions de vie ainsi que leur reconversion professionnelle. Cette Fondation s'occupe surtout des citoyens d'origine grecque en provenance de l'ex Union Soviétique, dont on estime qu'ils sont environ 50 000, sur lesquels 25% environ sont âgés de 16 à 28 ans (il n'existe aucune donnée relative au niveau d'éducation de ces personnes). Cette Fondation (la EYAPOE) a pour tâche de trouver des logements provisoires, dans des communautés d'accueil, où ces personnes pourront habiter aussi longtemps que nécessaire, jusqu'au moment où elles seront à nouveau indépendantes et auront retrouvé à se loger. Pendant la période où elles séjournent dans une communauté d'accueil elles suivent des cours de langue grecque. Les jeunes, eux, sont intégrés dans le système éducatif général, s'ils ont moins de 16 ans, ou dans des programmes de formation professionnelle, s'ils ont plus de 16 ans, et ils sont admis en priorité, par rapport au reste de la population.

Enfin, bien que l'école soit obligatoire jusqu'à la fin du gymnase, un nombre important de jeunes - un plus grand nombre de garçons que de filles - abandonnent l'école avant la fin de la scolarité obligatoire. Les recherches sur les budgets familiaux indiquent que les enfants des familles pauvres auront beaucoup plus tendance à abandonner leurs études que les enfants des familles aisées. Ces jeunes sont souvent pratiquement analphabètes et le système officiel d'orientation et de formation professionnelles ne prévoit rien pour eux. Il faut souligner que le nombre de filles qui abandonnent l'école obligatoire est moins élevé que celui des garçons, mais il y a beaucoup moins de filles que de garçons qui suivent des cours de formation professionnelle, parce que les spécialisations enseignées dans le cadre de ces programmes ne correspondent pas, en règle générale, aux métiers féminins "conventionnels". Il faut également noter que de manière générale le gouvernement semble ignorer ce problème, bien que les statistiques au niveau européen (Eurostat) indiquent que la Grèce est à la première place en termes de pourcentage de jeunes qui abandonnent l'école avant la fin de la scolarité obligatoire. Le ministère compétent ne dispose pas des données essentielles; les seules données disponibles proviennent de recherches isolées (1).

1. Ces données feront l'objet d'un chapitre spécial

3.2. La fin du 2ème cycle du secondaire.

La 2ème étape critique, pour de nombreux jeunes, est la fin du 2ème cycle du secondaire, en d'autres termes du lycée. Environ 100 000 jeunes sortent chaque année du lycée (de l'un ou l'autre type). La mentalité dominante, la pression de la famille mais aussi l'absence de toute autre solution amène environ 80% des jeunes à se présenter aux examens d'admission à l'enseignement supérieur. La pression sociale qui pousse dans cette direction est telle que les jeunes ne sont pas libres et n'ont pratiquement aucun autre choix. Le seul choix qui leur reste est celui entre les quatre filières proposées aux examens généraux - quatre options, comme on les appelle - chaque option conduisant à un type de Faculté ou d'établissement d'enseignement supérieur. En choisissant une option un jeune choisit simultanément un certain nombre de Facultés (en donnant un ordre de priorité) dans lesquelles il souhaite être admis. Il doit en général se décider sans avoir pu bénéficier de l'appui du système d'orientation professionnelle - scolaire ou extra-scolaire - seul ou avec l'aide de sa famille.

3.2.1. Les examens généraux d'admission à l'enseignement supérieur et le rôle des "frondestiria", ou écoles préparatoires privées.

Il est aujourd'hui généralement reconnu que le lycée a perdu son indépendance et qu'il représente, dans une large mesure, le stade préparatoire aux examens d'admission à l'enseignement supérieur. Mais ce n'est que formellement que les écoles officielles assurent cette préparation: dans la réalité, les élèves doivent faire appel à des écoles préparatoires privées (frondestiria) ou recourir à des leçons particulières. Des études réalisées à cet effet démontrent que 75 à 80% des élèves reçus aux examens généraux ont fréquenté des frondestiria ou suivi des cours particuliers (ils ont parfois combiné les deux choses). Une autre recherche indique que 90% environ des jeunes considèrent que les frondestiria sont indispensables ou tout au moins "une bonne chose", une aide utile, car elles viennent suppléer aux faiblesses du système éducatif officiel de notre pays. Il va de soi, donc, que l'accès d'un jeune à l'enseignement supérieur est conditionné par les possibilités financières de sa famille, qui doit être en mesure de supporter le coût de cette préparation. Le tableau 7, ci-après, donne une idée de l'ampleur des sacrifices imposés à une famille grecque, sacrifices qui commencent avec le 1er cycle de l'enseignement secondaire, au gymnase. Il faut rappeler que 30% des élèves au niveau du gymnase fréquentent des frondestiria, de même que 60% des élèves en première année de lycée et la totalité des élèves de 3ème année de lycée.

En 1993, 146 475 élèves se sont présentés aux examens généraux

Tableau 7

ECOLES PREPARATOIRES PRIVEES (FRONDISTIRIA),
ELEVES ET DEPENSES DES FAMILLES

Frondistiria	Nombre d'élèves	Dépenses des familles
Enseignement secondaire et leçons particulières	350 000	87 milliards
Langues étrangères	570 000	46 milliards
Achat de matériel		30 à 40 milliards

Source: Association des propriétaires d'écoles privées

d'admission à l'enseignement supérieur. Sur ceux-ci, 42 124 ont été reçus, mais les candidats qui ont échoué n'ont bénéficié d'aucune aide, d'aucune orientation quant à leur avenir professionnel. A noter que les candidats reçus dans un établissement d'enseignement supérieur n'ont plus la possibilité d'en changer par la suite, si jamais ils découvrent que la Faculté dans laquelle ils ont été admis ne correspond pas à leurs attentes. En outre, ils ont parfois des difficultés à s'adapter aux exigences de ce niveau de l'enseignement et aucun service-conseil spécialisé ne vient faciliter leur parcours dans l'enseignement supérieur, de tels services n'existant que très rarement, dans quelques établissements seulement. Il serait intéressant de connaître le pourcentage d'élèves qui abandonnent l'enseignement supérieur, mais il est impossible de déterminer le chiffre

exact, car les étudiants ne sont jamais exclus d'une université, même après un certain nombre d'échecs; ils conservent leur statut d'étudiant aussi longtemps qu'ils le désirent. En outre, il va de soi que les étudiants/tes n'abandonnent que très rarement leurs études

de leur propre chef, compte tenu des pressions sociales qui leur imposent ces études supérieures.

Bien que les différentes réformes introduites au cours des 15 dernières années dans le système éducatif aient supprimé les procédures de sélection qui existaient autrefois lors du passage de l'école primaire au gymnase et ensuite lors du passage du gymnase au lycée, cette suppression n'a pas entraîné, comme on aurait pu l'espérer, l'élimination des inégalités sociales en termes d'accès à l'éducation en général. Bien au contraire: les quelques études effectuées dans ce domaine montrent clairement que ces inégalités ont simplement été "déplacées" vers les échelons supérieurs du système éducatif et que les chances d'accéder à l'enseignement supérieur sont encore beaucoup plus inégales qu'autrefois. A titre indicatif, on peut citer une étude portant sur les inégalités sociales au niveau de l'enseignement supérieur (Chrysakis 1991) et dans laquelle on constate qu'au cours de l'année scolaire 1978/79 les étudiants/tes dont le père avait un niveau d'éducation supérieur avaient 4 fois plus de chances d'être admis dans un AEI que leurs camarades dont le père n'avait pas dépassé le niveau de l'apolitirio de l'école primaire. En 1982/83 cette proportion passait à 5,75 et en 1987/88 à 9 fois plus de chances. Autrement dit, les inégalités sociales se sont considérablement accentuées entre 1979 et 1989.

La situation est identique quand on prend pour critère le métier du père. Cette tendance à l'aggravation, avec le temps, des inégalités sociales en termes d'accès à l'enseignement supérieur est encore plus marquée lorsqu'il s'agit de certaines "Facultés de grand prestige", telles que la Faculté de médecine (là la proportion passe de 10 à 40 fois plus de chances) et les Ecoles polytechniques (de 10 à 29).

Tableau 8

Répartition des étudiants par sexe (1960-1992)

	1960 - 61	1970 - 71	1980 - 81	1990 - 91
GARÇONS	74,6	68,1	57,6	48,9
FILLES	25,4	31,9	42,4	51,1

Source: ESGE Statistiques de l'Education
"Bulletin de presse de l'enseignement supérieur ESGE"

Il faut évoquer ici un autre élément intéressant, à savoir le très grand nombre de femmes qui accèdent à l'enseignement supérieur. Le tableau 8 indique l'évolution des pourcentages d'étudiants des deux sexes, dans l'enseignement supérieur, pendant la période 1960-90 et on peut ainsi constater l'augmentation spectaculaire du nombre des étudiantes. Mais ces chiffres, ainsi que le nombre impressionnant de filles parmi les meilleurs résultats aux examens généraux d'admission à l'enseignement supérieur, cache en fait la réalité et l'énorme différenciation opérée au détriment des jeunes femmes, par le biais du choix de la formation: les femmes choisissent des études qui ne garantissent pas de belles carrières.

Le tableau 9, ci-dessous, que nous présentons à titre indicatif, est tout à fait significatif : il démontre que les jeunes filles s'orientent en masse vers les sciences humaines et la philosophie; rares sont celles qui choisissent une Faculté de technologie. A noter que le plus grand nombre des étudiantes de l'Ecole Polytechnique ont choisi le département d'architecture. Dans les départements dits des sciences de l'ingénieur on ne trouve pratiquement pas de femmes.

Tableau 9

**Répartition des étudiants en fonction de leur sexe
Année scolaire 1987/88**

Université	Total	Filles	Proportion de filles
Ecole Polytechnique de Metsovo	7724	2006	25,9%
Faculté de philosophie d'Athènes	8223	7030	85,5%
Pédagogie (Section enseignement primaire)	1384	1116	80,6%

Source; ESGE, Recueil de statistiques 1989

Quels sont les débouchés qui s'offrent aux 100 000 (environ) candidats qui n'accèdent

pas à l'enseignement supérieur ? Quels sont les services chargés de les informer et de les aider à choisir une solution pouvant leur convenir ? Les possibilités, pour ce groupe de jeunes, sont les suivantes:

1. Ils peuvent se représenter aux examens généraux l'année suivante, pour essayer d'entrer dans un AEI/TEI. Un très grand nombre de jeunes choisissent cette solution. Chaque année à peu près 50% des candidats aux examens d'admission à l'enseignement supérieur sont des jeunes qui ont échoué l'année précédente.
2. Ils peuvent s'inscrire dans un cours de formation professionnelle pour adultes de l'OAED, ou dans une section de formation professionnelle dans une TES ou un TEL. Un tout petit nombre de jeunes seulement choisit une de ces solutions - des garçons, en général - parce que ce genre de formation est considéré d'un niveau inférieur à celle du lycée d'enseignement général.
3. Ils peuvent entreprendre une formation dans une école privée, de niveau post-lycée.
4. Ils peuvent entreprendre des études universitaires à l'étranger.
5. Ils peuvent entrer directement sur le marché du travail.

3.2.2. Les Centres d'études libres.

Comme nous l'avons déjà souligné, le système éducatif grec présente une sérieuse lacune au niveau de la formation professionnelle de niveau post-lycée. Jusqu'ici cette lacune était comblée par la formation professionnelle privée, et plus particulièrement par les Centres ou Ateliers d'études libres (EES). Ceux-ci proposent toutes sortes de programmes de formation technique et professionnelle atypiques, depuis des programmes intensifs de courte durée jusqu'à des programmes durant plusieurs années, en collaboration avec des établissements étrangers. Les Centres d'études libres ne sont pas reconnus par l'Etat, c'est la raison pour laquelle ils ne relèvent pas du contrôle du ministère de l'Education. Etant donné qu'ils ne sont pas soumis à l'obligation de déposer les fiches d'identité de leurs élèves auprès des autorités publiques, on ne connaît pas le nombre d'élèves qui fréquentent ces Centres. Les EES ont été qualifiés très justement de "terra incognita". Selon des estimations de l'Association panhellénique des Centres d'études libres, le nombre de jeunes qui étudient dans ces établissements s'élève à peu près à 25-30 000, sur lesquels environ 30% sont en principe des garçons et 70% des filles. Les EES présentent deux défauts majeurs: premièrement, le fait d'étudier dans un Centre d'études libres ne permet pas aux garçons d'obtenir un sursis et de retarder leur service militaire, deuxièmement ils ne confèrent aux étudiants en fin d'études aucun

droit professionnel. Les spécialisations enseignées sont très variées - la plupart relèvent du secteur des services et un petit nombre du secteur industriel - mais toutes débouchent sur des métiers qui ne sont protégés par aucun droit professionnel.

La loi 2009/92 a pour but de suppléer à cette absence de toute structure officielle de formation professionnelle post-lycée par la création des Instituts de formation professionnelle (IEK). Les 15 premiers Instituts ont ouvert leurs portes l'an dernier et cette année 22 vont s'ouvrir dans les chefs-lieux de préfectures. Il faut ajouter à ceux-ci 44 Instituts de formation professionnelle privés - qui ne sont rien d'autre que les Centres d'études libres évoqués ci-dessus - qui remplissent les conditions requises par la décision y relative du ministère de l'Education (3378/17-5-93). Il est encore trop tôt pour faire des prévisions, et il est difficile d'affirmer que cette réforme dans le domaine de la formation professionnelle permettra de proposer un enseignement de qualité suffisante pour que ce type d'établissement jouisse d'un certain prestige social et attire ainsi un grand nombre de jeunes qui n'ont pas réussi à accéder à l'enseignement supérieur.

3.2.3. L'émigration des étudiants.

Il faut évoquer ici un phénomène intéressant, qui concerne ce groupe-cible et qui est lié à l'impossibilité des universités grecques d'accueillir un plus grand nombre d'étudiants: nous voulons parler de l'émigration des étudiants ou de la "mobilité des étudiants", selon le terme en usage. Ce phénomène se manifeste également dans d'autres pays, mais en Grèce il a pris des dimensions effrayantes (G. Psacharopoulos 1987, M. Iliou 1988, A. Kalamatianou 1990, Lambiri-Dimaki 1993 et ICAP 1992), à tel point que nous sommes à la première place en terme de "pays exportateur d'étudiants", surtout des jeunes préparant un diplôme universitaire. Sur la base des éléments fournis par le Service des Devises de la Banque de Grèce, 10 000 jeunes environ ont étudié à l'étranger en 1970; ce chiffre avait triplé en 1976, et avait plus que quadruplé (44 465) en 1982, à tel point qu'il représente 50% du nombre d'étudiants restés en Grèce. A partir de 1983 le nombre d'étudiants qui font leurs études universitaires à l'étranger a commencé à diminuer lentement, et cette tendance coïncide avec l'augmentation du nombre de places dans les universités grecques. Sur la base des données les plus récentes fournies par la Banque de Grèce (1990), le total des étudiants grecs inscrits dans des universités étrangères est de 32 068, soit 18 à 20% environ du total des étudiants restés au pays. En examinant l'évolution dans le temps de ces données on constate que, de façon stable, 60% de ces étudiants préparent un premier diplôme universitaire, alors que le pourcentage des étudiants "post-universitaires" fluctue autour de 25%. Les pays étrangers choisis de préférence sont: tout d'abord l'Italie, suivie par le Royaume-Uni, les Etats-Unis, la France et l'ex Allemagne de l'est. Après 1979 on constate une préférence pour les pays de l'est, surtout dans le domaine de l'éducation

physique et sportive, mais dans d'autres disciplines également.

Il faut aussi indiquer ici les disciplines choisies de préférence par les étudiants grecs à l'étranger. Ces préférences sont plutôt stables, il s'agit de la médecine, de l'architecture, du droit et des autres sciences dites de l'ingénieur. Certaines disciplines, qui ne sont enseignées que depuis peu dans les universités grecques - journalisme, sciences du textile, affaires maritimes et d'autres encore, qui ne sont pas encore couvertes par les AEI ou les TEI, ne semblent pas avoir attiré et n'attirent pas, aujourd'hui encore, les étudiants grecs de l'étranger.

Cette grande mobilité estudiantine peut être attribuée, avant tout, au désir des jeunes (et de leurs parents) de conquérir un diplôme universitaire; cela dit, si ces mêmes jeunes avaient la possibilité d'obtenir leur diplôme en Grèce, ils n'iraient pas étudier à l'étranger. Ces jeunes ne considèrent pas obligatoirement que l'enseignement dispensé dans les facultés étrangères est de meilleure qualité qu'en Grèce. Preuve en est le fait que le nombre des étudiants préparant un diplôme dans une université étrangère a considérablement baissé entre 1983 et 1986, date à laquelle on a enregistré une augmentation parallèle du nombre d'admissions dans les établissements d'enseignement supérieur en Grèce. Enfin, toujours à propos de cette "mobilité estudiantine", il faut souligner deux résultats négatifs et un résultat positif. Les résultats négatifs sont: le coût économique exorbitant et la perte d'éléments de valeur - la fameuse fuite des cerveaux - éléments qui, en raison du niveau élevé des rémunérations dans les autres pays, choisiront de faire carrière à l'étranger. Par ailleurs, du côté positif, il faut bien reconnaître qu'un très grand nombre de jeunes qui étudient à l'étranger acquièrent un bagage culturel et scientifique précieux, qui leur permettra, quand ils reviendront en Grèce, d'enrichir la société grecque (Lambini-Dimaki 1993).

Un grand nombre de jeunes, après avoir terminé le deuxième cycle du secondaire - la majorité d'entre eux sans doute - essaie d'entrer directement sur le marché du travail. Ils cherchent un emploi, avec pour tout bagage un niveau satisfaisant de connaissances générales mais sans aucune connaissance ou expérience professionnelle spécifique. Comme nous l'avons déjà souligné dans notre description du marché du travail en Grèce, ces jeunes constituent la plus forte proportion du total des chômeurs. Il faut en outre préciser que ces "sortants" de l'enseignement secondaire représentent la majorité des chômeurs de longue durée (42%). Cette proportion est encore plus élevée (53,2%) si on prend l'ensemble des jeunes de 15 à 25 ans.

3.2.4. Problèmes et besoins.

Toutes les observations faites ci-dessus confirment que cette catégorie de jeunes se heurte à d'énormes problèmes sur le plan de l'information et de l'orientation professionnelle et que, comme le démontrent aussi les données relatives au marché du travail, si ces jeunes en restent au niveau d'éducation qu'ils ont atteint en dernière année de lycée il y a toutes chances pour qu'ils restent chômeurs, pendant longtemps qui plus est, courant ainsi le risque de se retrouver en marge de la société. Les jeunes qui partent étudier à l'étranger ont eux aussi besoin de renseignements sur les différents systèmes éducatifs et sur les conditions de vie dans les autres pays, il devraient eux aussi être mieux renseignés sur les filières qui procurent ensuite les meilleurs débouchés professionnels en Grèce. Enfin, ceux qui après le lycée choisissent l'enseignement privé devraient être dûment informés quant à la valeur de ces études; or ce genre d'informations n'est disponible nulle part. Les structures d'orientation officielles (OAED et ministère de l'Education) ne fournissent aucun renseignement sur les établissements privés, dans la mesure où ceux-ci ne sont pas reconnus par l'Etat. Autrement dit, les jeunes et leurs parents ne peuvent se fonder, pour leur information, que sur les brochures publicitaires diffusées par ces écoles qui ne donnent pas toujours des informations exactes.

Les seuls services auxquels ces jeunes pourraient éventuellement s'adresser sont les services d'orientation professionnelle et les Bureaux du Travail de l'OAED. Mais dans la réalité ces jeunes ne vont jamais se renseigner auprès de ces services, ou s'y faire conseiller, sauf dans les cas où ils veulent entreprendre un stage dans un Centre de formation de l'OAED ou lorsqu'ils cherchent un emploi.

3.3. La fin de la formation/enseignement post-lycée.

La fin des études supérieures représente, pour les jeunes, le troisième stade critique, ainsi d'ailleurs que la fin des études post-lycée dans un établissement privé et le passage à la vie active et au marché du travail. Même si les données relatives au marché du travail indiquent que ce groupe de jeunes connaît peu de problèmes de chômage, on peut néanmoins formuler quelques réserves quant à la carrière - satisfaisante en apparence seulement - de ces jeunes diplômés. D'aucuns soutiennent que l'extension du système éducatif vers les degrés supérieurs de l'enseignement conduit à une dévalorisation des diplômes. Les diplômés des AEI ne sont pas enregistrés comme chômeurs, mais, en raison du chômage, ils se voient obligés d'accepter des emplois pour lesquels ils sont en fait surqualifiés. Autrement dit le chômage se répercute vers les niveaux de formation moins élevés.

Nous avons déjà signalé que ni les TEI ni les AEI ne disposent de services d'information ou de conseil, qui faciliteraient l'accès de leurs élèves au marché du travail. En outre, les AEI ne prévoient pas non plus de stages professionnels de courte durée pour leurs étudiants, sortes d'emplois temporaires de quelques mois, qui permettraient aux étudiants de l'enseignement supérieur de se familiariser avec le marché du travail. Dans les TEI, en revanche, les stages font officiellement partie des programmes pédagogiques, ce qui institutionnalise la "jonction" des formés avec le monde du travail et facilite, dans une certaine mesure, leur passage à la vie professionnelle.

S'agissant des études universitaires, on a constaté que l'absence de contact et de communication entre la communauté académique et les entreprises crée de gros problèmes aux jeunes diplômés à la recherche d'un premier emploi. Les jeunes ne savent pas, à leur sortie de l'université, quelle est la "valeur" de leurs connaissances sur le marché du travail. Ils ne connaissent pas encore les exigences et les attentes des employeurs et ne sont donc pas en mesure d'adapter en conséquence leurs propres ambitions et leurs choix professionnels - en termes d'options et de filières. Parallèlement le manque de contact entre les universités et le marché du travail ne favorise guère un éventuel remaniement des programmes pédagogiques en fonction de l'évolution du marché et des nouveaux besoins. Il faut citer ici une unique exception: le Bureau de l'Emploi et des Carrières pour les étudiants et les diplômés de la Faculté de Sciences économiques d'Athènes, bureau qui fonctionne depuis 1992. Il a pour mission d'une part de renseigner les entreprises mais aussi d'informer les étudiants quant aux besoins du marché du travail. Ce Bureau n'a que quelques années d'expérience derrière lui, mais les résultats qu'il a obtenus jusqu'ici peuvent être considérés comme extrêmement positifs, car il a réussi à susciter l'intérêt d'un très grand nombre d'étudiants et également l'intérêt du patronat.

Il n'existe aucune autre structure officielle d'information et de conseil destinées à ces jeunes diplômés. L'OAED a bien essayé de créer une Agence pour l'Emploi des cadres, mais cette tentative a échoué. A l'heure actuelle il n'existe qu'un petit nombre de cabinets de recrutement privés, qui s'adressent aux cadres supérieurs, mais en principe ce genre de cabinets est interdit par la législation actuelle.

Chapitre 4

LES JEUNES QUI ABANDONNENT PREMATUREMENT LA SCOLARITE OBLIGATOIRE

Dans le chapitre qui va suivre nous allons examiner la situation d'une catégorie de jeunes qui connaît, à notre avis, de très graves problèmes d'orientation et d'insertions professionnelles, catégorie qui est pourtant négligée par l'Etat et peut-être même par la société grecque en général. Il s'agit de la catégorie des jeunes (des deux sexes) qui pour une raison ou une autre ne terminent pas leur 9 ans de scolarité obligatoire. Le problème qu'ils posent est infiniment complexe, il est lié à d'autres problèmes tels que l'échec scolaire et l'analphabétisme fonctionnel. Certaines données publiées par Eurostat indiquent que la Grèce occupe la première place, parmi les pays de l'Union Européenne, s'agissant du pourcentage de jeunes qui abandonnent prématurément l'école, sans le moindre titre d'études (voir diagramme 2)

Histogramme 2

POURCENTAGE D'ENFANTS ABANDONNANT L'ECOLE SECONDAIRE SANS AVOIR OBTENU L'APOLITIRIO

Toutefois, les données disponibles et les recherches dans ce domaine sont très rares et

le ministère compétent ne procède à aucune collecte de données, à aucune étude de ce phénomène, de son étendue et de ses origines. Bien que les problèmes d'éducation aient de tous temps fait en Grèce l'objet de discussions politiques très passionnées, ce problème particulier n'a jamais été soulevé ni par le gouvernement ni par l'opposition. A l'exception de quelques chercheurs et enseignants isolés, l'Etat grec et la société grecque semblent se préoccuper uniquement des possibilités d'accès à l'enseignement supérieur et ne se soucient pratiquement pas de voir tant de jeunes prématurément exclus du dispositif éducatif.

Ce refus des autorités responsables de se pencher sur ce problème et de l'étudier systématiquement implique, pour cette catégorie de jeunes, un horizon sans aucune perspective. Tous les programmes de formation professionnelle existants ou en préparation exigent des candidats qu'ils soient titulaires d'un titre d'études officiel (apolitirio du gymnase ou du lycée). Certaines rares exceptions sont toutefois prévues, que nous citerons à la fin de ce chapitre.

Il n'existe aucun programme d'orientation professionnelle spécifiquement conçu pour les jeunes qui abandonnent l'école avant la fin de la scolarité obligatoire et tenant compte de leurs besoins et de leurs problèmes. Les programmes d'orientation professionnelle active de l'OAED représentent sans doute la seule exception; cela dit ces programmes s'adressent à un très petit nombre de jeunes (de 500 à 1000) et ils ne sont pas organisés chaque année. Dans les programmes d'orientation professionnelle et scolaire rien n'est prévu qui permette de prévenir ce phénomène ou d'y porter remède.

C'est pour cet ensemble de raisons que nous sommes convaincus qu'en Grèce l'échec et l'abandon scolaires impliquent un coût social beaucoup plus lourd que dans les autres pays, et cela parce que les jeunes qui abandonnent prématurément l'école n'auront jamais l'occasion de combler ce vide éducatif, d'être réorientés vers une école ou une formation d'un autre type, ou tout au moins de pouvoir faire certifier les quelques qualifications qu'ils ont acquises et d'être intégrés dans un programme de formation informel. Chacun sait que les connaissances qu'on ne complète pas et les savoir-faire qu'on n'exerce pas se rouillent, conduisant ainsi à l'analphabétisme fonctionnel.

Les jeunes qui ont abandonné prématurément le dispositif éducatif risquent ainsi l'exclusion professionnelle et sociale, si on ne leur donne aucune autre possibilité d'éducation et de formation; jamais ils ne seront en mesure d'acquérir les connaissances et les capacités qui leur permettraient de tirer parti des bienfaits du progrès économique et technologique. Ils ne seront jamais capables d'exercer leurs droits fondamentaux, politiques et sociaux, ni même de comprendre les grandes questions sociales. Le problème est grave et suscite de nombreuses interrogations, par exemple: Quelle l'ampleur de ce phénomène ? Quels sont les groupes de population et les régions les plus frappés, et cela pourquoi ? Le système officiel a-t-il prévu des

programmes d'enseignement/formation professionnels pour ces catégories ?

Comme le problème n'a pas été approfondi de manière systématique il va de soi que les quelques données disponibles sont fragmentaires et par conséquent ne peuvent donner qu'une idée de son étendue. Nous avons toutefois jugé utile, dans le cadre d'une étude sur les besoins d'orientation professionnelle des jeunes, d'examiner et de commenter les rares informations dont nous disposons. Celles que nous allons présenter ci-dessous nous ont été fournies par l'ESGE (Service national de Statistiques); il s'agit soit de données sur l'éducation soit de données obtenues lors de l'enquête sur la main-d'oeuvre.

4.1. Quelques données.

Il ne fait aucun doute que l'éducation est désormais généralisée en Grèce et "couvre" l'ensemble de la population. Le niveau d'éducation de la population en général s'est nettement amélioré au cours des dernières décennies. Il ressort du tableau ci-dessous que le niveau d'éducation des jeunes est très supérieur, aujourd'hui, à celui des générations précédentes.

Tableau 10

Personnes n'ayant jamais obtenu l'apolitirio de l'école primaire ou du gymnase

TRANCHE D'AGE	14-18	19-24	25-29	30-44	45-64	65+
N'ont pas l'apolitirio du primaire	1%	1%	2%	3%	22%	50%
N'ont pas l'apolitirio du gymnase	12%	22%	36%	51%	76%	85%

Source: ESGE Enquête sur la main-d'oeuvre 1988

Après 1990 - date à partir de laquelle on a réellement mis en vigueur la scolarité obligatoire de 9 ans, scolarité au cours de laquelle les élèves des deux sexes

progressent sans examen d'une classe à l'autre, l'échec et l'abandon scolaires au niveau de l'enseignement élémentaire ont totalement disparu.

On continue d'enregistrer quelques rares abandons entre la 5ème et la 6ème année de primaire. Il faut ici souligner que le nombre de filles inscrites à l'école primaire est inférieur à celui des garçons.

Tableau 11

Répartition de la population scolaire au niveau de l'enseignement primaire, par classes. Années scolaires de 1981-82 à 1986-87

Année scolaire	Classe	Total	Elèves	
			Garçons	Filles
1981-82	1ère primaire	146 717	75 646	71 071
1982-83	2ème "	146 160	75 648	71 477
1983-84	3ème "	145 953	75 050	70 903
1984-85	4ème "	146 953	75 259	71 137
1985-86	5ème "	146 348	75 260	71 088
0				
1986-87	6ème "	144 259	74 273	69 986

Source; ESGE, Statistiques de l'éducation

Toutefois les enquêtes sur la main-d'oeuvre continuent d'indiquer qu'il existe, à l'heure actuelle, un nombre considérable de jeunes dont les connaissances scolaires ne dépassent pas le niveau de l'école primaire et se situent même parfois à un niveau inférieur.

Tableau 12

Jeunes (des deux sexes) de 15 à 29 ans dont les connaissances scolaires se situent au niveau de l'éducation élémentaire ou même au dessous, par comparaison avec avec l'ensemble de la population du même âge

Age	Total (%)	Garçons	Filles
15-19	12,1	11,9	12,32
20-24	18,9	17,5	19,69
25-29	29,9	26,6	33,13
Total	20,1	18,6	21,5

Source: ESGE, Enquête sur la Main-d'oeuvre 1989

Pour l'ensemble de la tranche d'âge 15 à 29, on compte un pourcentage de 20% qui aujourd'hui encore ne dépassent pas le niveau d'une classe de primaire ou le niveau de l'apolitirio du primaire, ou qui même n'ont jamais fréquenté l'école. (Tableau 12). Il n'y a qu'une toute petite différence entre les garçons et les filles, au sein de ce groupe, au détriment des filles. Si toutefois nous ventilons cette tranche d'âge en tranches plus réduites, on constate que cette différence est importante pour la tranche de 25 à 29 ans mais qu'elle tend à se réduire et quasiment à disparaître dans les tranches plus jeunes.

En examinant les données statistiques relatives à l'éducation au niveau du gymnase (Tableau 13), on constate que, durant l'année scolaire 1985-86, 166 094 élèves ont fréquenté le gymnase. Sur ceux-ci 123 121, c'est à dire 74% environ de la population scolaire globale, ont terminé leurs 3 années et obtenu l'apolitirio, alors que les autres, 26% environ, n'ont pas terminé leur scolarité obligatoire. En examinant les données statistiques au Tableau 13 qui fournit une ventilation entre les différentes années de gymnase, on remarque ce qui suit: sur l'ensemble des élèves du gymnase les filles ne représentent que 47,6% (alors qu'elles représentent 51% de la population scolaire totale). Cette différence, en faveur des garçons, se réduit au fur et à mesure que les élèves progressent d'une classe à l'autre; 1ère année de gymnase 46,6%, 2ème 47,5%, 3ème 50%, et cela parce que par rapport à l'ensemble des élèves le taux d'abandon des garçons (30,5%) est plus élevé que celui des filles (20,5%), et cette constatation s'applique également à toutes les autres classes du gymnase. Il semble que le taux d'abandon, en général, soit particulièrement élevé entre la 1ère et la 2ème année de

gymnase. Mais cela est surtout vrai pour les filles, car pour les garçons 13% abandonnent entre la 1ère et la 2ème année de gymnase contre 11% entre la 2ème et la 3ème, alors que pour les filles ces chiffres sont de 10,5% entre la 1ère et la 2ème et 6,9% seulement entre la 2ème et la 3ème. En 3ème année on calcule le taux d'abandon sur la base du nombre d'élèves qui abandonnent l'école obligatoire sans avoir obtenu l'apolitirio, parce qu'ils ont échoué aux examens. Mais ce taux d'abandon au niveau de la 3ème du gymnase est très bas et sans doute encore plus bas dans la réalité que ce qu'indiquent les données officielles, car une partie des élèves qui n'ont pas été reçus aux examens redouble et finit par passer.

Tableau 13

Elèves du gymnase (trois années consécutives) 1985 -1988

Source: ESGE, statistiques de 1989.

On retrouve la même situation dans des statistiques de l'éducation légèrement plus anciennes (Statistiques de l'éducation, 1983-1984). Ces statistiques nous fournissent

des renseignements sur les élèves qui abandonnent leurs études en cours d'année scolaire et sur les élèves qui ont échoué aux examens de manière définitive. Il est intéressant de noter que le taux d'abandon et d'échec scolaire est nettement plus élevé chez les garçons que chez les filles. Malheureusement on ne dispose pas de données statistiques plus récentes dans ce domaine, elles n'ont pas encore été publiées.

Les données ci-dessus confirment certaines conclusions d'une recherche plus ancienne (Iliou 1984) effectuée entre 1965 et 1967, avant la réforme du système éducatif et l'instauration de la scolarité obligatoire de 9 ans. Il semble bien que malgré la réforme du système éducatif - en vertu de laquelle le gymnase devait représenter la suite logique du cycle primaire et les deux cycles constituer un parcours unitaire - le passage du primaire au gymnase s'avère difficile; la 1^{ère} année de gymnase représente une sorte d'année de sélection informelle des élèves aptes à poursuivre leurs études secondaires. Une fois de plus le taux d'échec scolaire est plus élevé chez les garçons que chez les filles. On pourrait croire que l'interprétation qui avait été donnée autrefois de ce phénomène est encore valable, à savoir que les filles sont plus travailleuses et que leurs performances scolaires sont meilleures que celles des garçons parce que les possibilités de gratification et de valorisation offertes aux filles par le système scolaire en général sont très limitées (Iliou 1984)

La Grèce est un pays montagneux mais aussi un pays d'îles, avec de petits villages. Les services éducatifs et culturels sont répartis inégalement entre le centre de la Grèce et la province. Il n'y a pas lieu de s'étonner, donc, si le taux d'abandon est beaucoup plus élevé dans les régions rurales que dans les régions urbaines.

Tableau 14

**Taux d'abandon, comparaison entre les régions
rurales et urbaines**

	Régions urbaines	Régions rurales
Jeunes de 14 à 18 ans qui abandonnent le gymnase, en % de leur tranche d'âge	7%	24%
Jeunes de 19 à 24 ans qui abandonnent leur tranche d'âge	13%	51%
Jeunes de 19 à 24 ans qui abandonnent le lycée en % de leur tranche d'âge	23%	66%

Source: ESGE Enquête sur la main-d'oeuvre 1988

Dans le tableau 15, ci-dessous, qui indique les différences entre les différents quartiers d'Athènes en termes de niveau d'éducation, il apparaît clairement qu'il existe une énorme différence entre les régions privilégiées (Marousi, Cholargos, Agia Paraskevi) et les régions non favorisées (Peristeri, Agia Barbara, etc.). Le tableau 16 indique les différences entre les différentes régions de Grèce en termes de taux d'abandon de la scolarité obligatoire (Katsikas 1993 b).

Tableau 15

DIFFERENCES ENTRE LES DIFFERENTS QUARTIERS D'ATHENES EN TERMES DE NIVEAU D'EDUCATION

Commune	AEI/Supérieur	Secondaire	Primaire
Peristeri	7	22,6	70,4
Ag. Barbara	7,9	20,6	71,4
Nea Liosia	7,4	25,3	67,2
Aigaleo	7,5	23,7	68,7
Ag. Paraskevi	44,7	37,3	17,9
Cholargos	45	38	17
Marousi	40,8	35,1	24,1

Source: ESGE Périodique "Antitetradia tis Ekpaidevsi" ("Les contre-cahiers de l'éducation")

Tableau 16

TAUX D'ABANDON AVANT LA FIN DE LA SCOLARITE OBLIGATOIRE DANS LES DIFFERENTES REGIONS RURALES

Région	Pourcentages d'abandon au niveau du gymnase
Evritania	21%
Ilia (région défavorisée)	55%
N. Samou	25%
Fourni	43,6%
La Chanée (campagne)	46%
N. Trikalon (campagne)	23%
N. Iesbou	21,5%

Source: Journal "Ta Nea", 24.4.93.

Une étude pilote réalisée en 1989 (Stathakopoulou, Zanni, Alexandridis 1989) sur la base d'un échantillon de 575 candidats aux écoles de formation accélérée de l'OAED, candidats qui ne possédaient pas l'apolitirio du gymnase, à démontré ce qui suit:

- Premièrement, 61,4% de ces candidats avaient reçu une éducation élémentaire rudimentaire, ce qui signifie que certains d'entre eux n'avaient même pas fréquenté le gymnase ou seulement la première année et n'avaient pas été plus loin, et
- Deuxièmement, les principales raisons qui les avaient poussés à abandonner l'école étaient leurs très mauvais résultats (56%) et le fait aussi qu'ils n'aimaient pas l'école (38,6%).

4.2. Pauvreté et éducation

De nombreux indices portent à croire que l'abandon prématuré des études est un phénomène lié au problème de la pauvreté. L'éducation est formellement prévue par la Constitution, depuis de nombreuses années; et pourtant il est prouvé que les familles grecques, de manière générale, recherchent une éducation d'aussi bonne qualité que possible et sont donc prêtes à investir des sommes considérables pour que leurs enfants puissent étudier dans les meilleures conditions. Ces "investissements" des familles sont consacrés à l'apprentissage des langues étrangères, d'un instrument de musique mais surtout à des cours privés, dans des frondistiria du niveau du gymnase et du lycée. Il existe une situation de concurrence très dure dans le domaine de l'éducation et les classes sociales les plus défavorisées sur le plan économique semblent avoir perdu d'avance.

Dans une étude très intéressante (Chrysakis 1990b) on traite de la relation "à double sens" entre la pauvreté et l'éducation. Il est manifeste que d'une part la pauvreté accentue ou crée les inégalités en matière d'éducation et qu'elle suscite en particulier des abandons précoces. En sens inverse, un faible niveau d'éducation conduit à la pauvreté. Dans l'étude en question (Chrysakis 1990b) la population du pays est divisée en deux groupes, les pauvres et les non pauvres, sur la base de critères définis par le Centre national d'Etudes sociales, pour les besoins d'une autre étude, relative à la pauvreté en Grèce. Cette étude était arrivée aux conclusions suivantes:

- a) Les membres des familles pauvres ont pour la plupart un niveau d'éducation particulièrement bas par rapport aux membres des familles de l'autre groupe (groupe des non pauvres). Cette différence est plus marquée dans les centres urbains que dans les régions rurales. Plus précisément 56,22% des personnes du premier groupe n'ont que l'apolitirio du gymnase, 36,38% n'ont même pas un niveau d'éducation élémentaire,

6,48% seulement ont un apolitirio de l'enseignement secondaire et 0,9% seulement sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Ce bas niveau d'éducation des familles pauvres est lié aux difficultés qu'ils rencontrent sur le plan social et professionnel.

b) L'instauration de la scolarité obligatoire de 9 ans n'a pas réussi à endiguer les abandons scolaires, qui continuent d'être nombreux, avec un taux particulièrement élevé chez les enfants de familles pauvres. On trouve chez ceux-ci - dans la tranche d'âge 14 à 19 ans - quatre fois plus d'enfants qui ne terminent même pas l'école primaire que chez les enfants de familles "non pauvres". Pour la tranche d'âge 20 à 29 ans cette proportion est de sept fois plus. Au tableau 17, ci-après, on constate que dans la région de la capitale le pourcentage d'enfants de familles pauvres qui n'arrivent pas jusqu'à l'apolitirio est le plus faible par rapport à l'ensemble de ces enfants (5,31 %). Toutefois il existe dans la région de la capitale une différence beaucoup plus importante entre les enfants de familles pauvres et non pauvres que dans les régions semi-urbaines ou rurales. En d'autres termes, même dans la région de la capitale où les structures éducatives sont meilleures et l'accès à celles-ci plus faciles les enfants pauvres n'en tirent pas le parti qu'on aurait pu espérer. Sans doute est-ce dû au fait que dans les centres urbains d'autres facteurs entrent en jeu - une concurrence économique plus dure peut-être - et que ces facteurs interviennent au détriment des enfants de familles pauvres, creusant davantage encore les inégalités.

Tableau 17

Pourcentages d'enfants sans l'apolitirio de l'école primaire

REGIONS	Pauvres	Non pauvres
Région de la capitale	5,31%	1,10%
Autres centres urbains	9,52%	2,33%
Régions semi-urbaines	8,91%	4,56%
Régions rurales	9,91%	4,56%
TOTAL	8,99%	2,76%

Source: Etude Chrysakis 1990b

Il ressort de cette même analyse que l'échec scolaire a des résultats beaucoup plus désastreux pour les pauvres que pour les non pauvres. Les enfants de familles pauvres qui n'arrivent pas à passer à un échelon supérieur abandonnent l'école beaucoup plus

souvent que les non pauvres. Parallèlement on a constaté que le faible niveau d'éducation est dû à la pauvreté mais qu'il conduit aussi à la pauvreté. C'est la raison pour laquelle il faut absolument prendre des mesures pour lutter contre les abandons prématurés, si fréquents chez les enfants de familles pauvres.

Une autre étude (Chrysakis 1989) étudie la relation entre la pauvreté et les inégalités en matière d'éducation; il tente d'interpréter ces inégalités en se basant sur les sommes que les ménages pauvres et non pauvres dépensent pour l'éducation de leurs enfants, sommes qui sont considérées comme indicatives des habitudes des familles en matière d'"investissements éducatifs". Cette étude avait pris pour base les statistiques de l'ESGE (1981-82) relatives aux budgets des familles. Il ressort de cette analyse que les dépenses des familles pauvres pour l'éducation de leurs enfants équivalaient tout au plus à 22,5% des dépenses correspondantes des familles non pauvres. Cette différence est encore plus sensible quand on prend pour base les dépenses mensuelles moyennes par personne; dans ce cas-là le pourcentage est de 20%.

Il est donc évident que les non pauvres dépensent cinq fois moins que les non-pauvres pour l'éducation de leurs enfants. Mais dès que leurs revenus augmentent, on constate chez eux une tendance à augmenter les sommes qu'ils consacrent à l'éducation de leurs enfants.

4.3 problèmes et besoins.

En résumé, on pourrait dire ce qui suit; le taux d'abandon avant la fin de la scolarité obligatoire est très élevé en Grèce (36-37% environ). Les plus grands nombres d'abandon se situent au niveau de la première année du gymnase, année clef car elle représente la transition entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire. S'agissant des sexes, le pourcentage de succès scolaires est plus élevé chez les filles et elles sont plus nombreuses à poursuivre leurs études. Cela étant dit, ces pourcentages sont calculés sur la base des élèves inscrits à l'école primaire et au gymnase. Il est curieux de noter, toutefois, que tant à l'école primaire qu'au gymnase il y a plus de garçons inscrits que de filles (3-4% de plus environ) et ceci ne semble pas logique, car la proportion de filles par rapport à la totalité de la population est exactement inverse. Il vaudrait la peine de rechercher les forces et les raisons qui empêchent les filles de s'inscrire à l'école.

Il existe de grandes différences entre les régions urbaines et rurales, les régions rurales étant nettement défavorisées. Les préfectures situées dans les régions les plus périphériques et les plus pauvres connaissent les taux d'abandon les plus élevés. Le problème de l'abandon scolaire est étroitement lié à celui de la pauvreté. Chez les enfants de familles pauvres on constate un taux d'abandon nettement plus élevé que chez les non pauvres. Certains éléments d'information portent à croire que ce fait est dû avant tout à l'impossibilité, pour les familles, d'investir dans l'éducation de leurs enfants et non pas à d'autres causes. En fait les familles pauvres font des sacrifices financiers uniquement quand leurs enfants sont de bons élèves. Le handicap des familles pauvres par rapport aux non pauvres semble être plus grave dans les centres urbains que dans les régions rurales. Il n'y a pas eu jusqu'ici de recherches faites dans ce domaine, mais il semble assez certain qu'on rencontre un taux d'abandon très élevé chez certains groupes spécifiques de la population, comme les tsiganes, les grecs arrivés d'autres pays, les migrants et les enfants provenant d'institutions spécialisées.

Les enquêtes sur la main-d'oeuvre indiquent qu'environ 350 à 400 000 jeunes âgés de 14 à 29 ans - qui ont un niveau de connaissances générales particulièrement bas - se trouvent déjà sur le marché du travail et y resteront encore pendant de longues années. Quelles sont les possibilités de formation et d'orientation professionnelle offertes aujourd'hui à ces personnes ?

Nous avons déjà signalé que les programmes de formation accélérée de l'OAED représentent pratiquement la seule issue pour ces jeunes. Chaque année 2500 personnes environ suivent ces programmes. Mais là aussi on a tendance à fixer des conditions de plus en plus sévères et à exiger des candidats des titres d'études officiels d'un niveau de plus en plus élevé. C'est déjà le cas pour plusieurs spécialisations. En examinant les données statistiques de l'OAED, on peut constater que même si ces centres de formation acceptent des personnes qui n'ont pas dépassé le niveau du primaire, en fait un pourcentage important des formés est titulaire de l'apolitirio du lycée. Ceci est dû, selon toute probabilité, à l'absence de structures de formation professionnelle officielles spécialement conçues pour les sortants du lycée.

Il existe également quelques autres programmes de formation professionnelle du ministère de l'Agriculture et quelques autres encore organisés par l'EOMMEX, mais dans les deux cas les places sont très peu nombreuses. Depuis quelques années on organise de nombreux programmes de formation professionnelle accélérée, de courte durée, qui sont financés par la Communauté Européenne. Ces programmes ne sont pas du tout conçus en fonction des besoins de cette catégorie de jeunes et ne représentent donc pas une solution possible pour eux. Ces programmes de perfectionnement professionnel s'adressent soit à des jeunes soit à des adultes, mais presque toujours à des personnes d'un niveau d'éducation moyen ou élevé; très peu de formés, dans le cadre de ces programmes, proviennent de la catégorie "à faible niveau d'éducation".

Enfin, les IEK, qui ont été ouverts tout récemment, peuvent, en vertu de la loi prévoyant

leur création, organiser des programmes de formation s'adressant à des personnes du niveau du primaire (niveau 1), en mettant en place, justement, des structures très souples.

Nous avons jusqu'ici décrit en détail la situation des services d'orientation professionnelle en Grèce. Il est manifeste que pour les jeunes ou les adultes qui n'ont qu'un faible niveau d'éducation les structures existantes ne sont d'aucune utilité et qu'en fait il n'existe aucun service qui soit en mesure de les aider. Il faut en outre souligner que ces personnes ne disposent pas des moyens financiers ou des connaissances sociales qui leur permettraient de suppléer à cette absence de structures d'orientation et d'information. Le secrétariat général à la "Formation ouverte" (ce qu'on appelle aussi souvent "formation à la carte"), qui est l'instance compétente en la matière, n'a pas jusqu'ici joué un rôle très actif, dans la mesure où il a été créé plutôt récemment.

Cette catégorie de jeunes et d'adultes a donc un niveau d'éducation générale tout à fait insuffisant, n'a suivi aucune formation professionnelle et ne bénéficie d'aucun soutien de la part des structures officielles d'orientation professionnelle. Il va de soi que ce groupe n'a pas la moindre chance d'acquérir une mobilité professionnelle et une "dimension européenne".

Chapitre 5

LES JEUNES FEMMES TITULAIRES DE L'APOLITIRIO DU GYMNASSE OU DU LYCEE, MAIS SANS QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES SPECIALISEES

Nous allons évoquer ci-dessous les problèmes et les besoins des jeunes femmes qui n'ont aucune qualification professionnelle spécialisée, qui n'ont suivi aucun programme de formation professionnelle initiale - pendant un an au moins - qui leur permettrait de chercher un emploi leur offrant des possibilités de carrière. Plus concrètement, ce groupe-cible se compose de jeunes femmes qui ont soit terminé leur scolarité obligatoire de 9 ans, soit même le lycée, mais n'ont ensuite reçu aucune formation professionnelle. Si nous avons choisi ce groupe-cible exclusivement féminin c'est qu'au cours des dernières années les résultats impressionnants des jeunes filles sur le plan scolaire ont fait oublier les énormes problèmes d'orientation professionnelle et d'emploi que rencontrent une grande partie d'entre elles. Nous nous sommes concentrés sur celles-ci, notre groupe-cible, laissant de côté le restant des femmes et cela pour de nombreuses raisons.

Les problèmes d'orientation professionnelle des jeunes femmes qui n'ont qu'un très faible niveau d'éducation (qui n'ont même pas l'apolitirio du gymnase) sont identiques à ceux des garçons dans la même situation et nous avons traité ces problèmes dans le chapitre précédent (4). De sérieux problèmes se posent aussi, sans aucun doute, aux niveaux d'éducation supérieurs et nous les avons évoqués au point 3.3. Toutefois, les femmes arrivées à un tel niveau ont de meilleures chances que les autres d'identifier correctement leurs difficultés et de prendre les mesures nécessaires qui leur permettront de trouver une bonne situation sur le marché du travail. En revanche, le chômage frappe très cruellement les "niveaux moyens", autrement dit notre groupe-cible. Les jeunes femmes appartenant à ce groupe, ainsi que leurs familles, ne savent pas exactement à quoi sont dus leurs problèmes, qu'il s'agisse d'orientation professionnelle ou de difficultés à trouver un emploi, et elles ne sont donc pas en mesure de les résoudre. C'est la raison pour laquelle un système efficace d'orientation professionnelle pourrait leur être d'une immense utilité.

Les données disponibles, que nous allons présenter dans ce chapitre, sont très limitées. Elles nous ont été fournies par la direction de l'ESGE responsable des statistiques de l'éducation et par l'OAED. Nous nous sommes également appuyés sur quelques travaux de recherche isolés. Nous allons, pour commencer, décrire les problèmes que rencontrent ces jeunes femmes en termes d'éducation tout d'abord, d'emploi ensuite.

Nous examinerons les données statistiques qui démontrent qu'elles ne bénéficient pratiquement jamais des programmes de formation professionnelle organisés par les principaux organismes responsables en la matière et nous concluons en résumant les problèmes fondamentaux de ce groupe-cible ainsi que ses problèmes d'orientation professionnelle.

Le niveau d'éducation des femmes en Grèce s'est amélioré de manière spectaculaire et il n'est pas question de sous-estimer l'importance d'un tel progrès. Les femmes ont gravi tous les échelons du système éducatif; non seulement elles sont aujourd'hui sur un pied d'égalité avec les hommes, mais elles les dépassent souvent, en termes de pourcentage de fréquentation et de résultats scolaires. Dans l'enseignement supérieur on trouve aujourd'hui plus de femmes que d'hommes. Au chapitre précédent, point 3.2., nous avons précisé que le pourcentage d'abandon des études est plus faible chez les filles, de même que le taux d'échec scolaire, raison pour laquelle elles continuent leurs études plus longtemps que les garçons. Une étude spécifique de la question (Vaiou et autres 1991) indique que lorsqu'une famille connaît des problèmes financiers ce sont en général les garçons qui en supportent les conséquences, prennent des responsabilités familiales et se mettent à chercher un emploi, bien avant les filles. Mais les brillantes performances des jeunes femmes sur le plan scolaire ne se traduisent pas, par la suite, en succès professionnels équivalents. Bien au contraire. Quand le moment arrive de trouver une situation professionnelle, on s'aperçoit que les jeunes femmes se retrouvent très défavorisées par rapport aux hommes.

5.1. Les jeunes femmes et la formation professionnelle

La situation des femmes sur le marché du travail reste problématique. Cela dit, même si par rapport au total de la population le pourcentage de femmes sur le marché du travail reste assez faible, la position des femmes dans les tranches d'âge les plus jeunes s'est beaucoup améliorée. On pourrait croire à première vue que la situation des femmes ne pose plus de problèmes (voir Tableau 18). Les statistiques du chômage (Université Panteio 1991) montrent toutefois que la situation des femmes, en termes de pourcentage du total des chômeurs, se détériore et que les femmes représentent un très fort pourcentage des chômeurs de longue durée. Sur 3 chômeurs de longue durée 2 sont des femmes (voir Tableau 19). Il ressort clairement des études réalisées dans ce domaine que la majorité des chômeurs de longue durée connaissent avant tout des problèmes d'insertion sur le marché du travail, quand un jeune cherche un premier emploi; le problème de la perte d'un emploi semble être moins grave. On peut en conclure que les femmes entrent sur le marché du travail beaucoup plus difficilement que les hommes et dans des conditions plus défavorables.

Tableau 18

Pourcentage de femmes par rapport à la population en général, par rapport au total de la main-d'oeuvre et par rapport au total des chômeurs, 1988

	NOMBRE TOTAL DE JEUNES	JEUNES FEMMES
POPULATION TOTALE	51,9	53,5
MAIN-D'OEUVRE	37,0	47,1
AYANT UN EMPLOI	35,0	40,7
AU CHOMAGE	60,3	65,3
CHOMEUSES DE LONGUE DUREE	68,4	73,1

Source: Université Panteio 1991

Les responsables de cette étude, en étudiant le niveau d'éducation des chômeurs de longue durée, ont constaté que 55,6% des femmes de cette catégorie n'ont pas dépassé le niveau de l'apolitirio du gymnase, alors que le pourcentage correspondant pour les hommes est de 46,1. mais le pourcentage de femmes chômeuses de longue durée qui n'ont pas été plus loin que l'école primaire est de 11% seulement, autrement dit nettement plus bas que celui des hommes (23,7%). La catégorie professionnelle dans laquelle on trouve un maximum de femmes chômeuses de longue durée est celle des employées de bureau, profession qui semble représenter l'emploi féminin par excellence.

Tableau 19

**Répartition des chômeurs entre chômeurs de longue durée
et chômeurs pendant une durée de moins de 6 mois (en moyenne)**

Age	HOMMES		FEMMES	
	Longue durée	Moyenne	Longue durée	Moyenne
15-19	8,0	13,3	12,0	26,0
20-24	26,9	34,4	31,7	28,7
25-29	22,8	17,7	20,9	14,8

Source; Université Panteio 1991

Ces données prouvent, de toute évidence que les jeunes femmes d'un niveau d'éducation moyen mais n'ayant reçu aucune formation spécialisée ont de sérieux besoins d'orientation et de formation professionnelles. Les statistiques du ministère de l'Education et de l'OAED complètent encore le tableau et indiquent que le taux de participation des jeunes femmes aux programmes de formation professionnelle est réellement très faible.

Le tableau 20 ci-dessous met en évidence cette faible proportion de jeunes filles dans les cours de formation technique et professionnelle organisés par le ministère de l'Education. Elles représentent 30% seulement du total des élèves de la formation technique et professionnelle.

Tableau 20

**Formation technique et professionnelle secondaire
Total des élèves pour l'année scolaire 1987/88**

Type d'école	Total	Garçons	%	Filles	%
TEL	87 123	54 326	62,3	32 797	37,7
TES	37 285	32 111	86,2	5 175	13,8
Ecoles non reconnues	3 146	2 146	68,2	1 000	32,8
Total	127 554	88 583	69,5	38 972	30,5

Source : Bulletin des Statistiques officielles de Grèce, 1989

Parmi les différents types de formation technique et professionnelle les jeunes filles préfèrent en général les TEL

- dans ces lycées le pourcentage de filles atteint 38% - et par la suite les établissements de formation privés, non reconnus, dans lesquels le pourcentage de filles est de 33%. On trouve très peu de filles dans les TES - 14% seulement. Les TES, il faut le rappeler, exigent des jeunes qu'ils aient obtenu au moins l'apolitirio du gymnase. Parmi les établissements de formation privés, non reconnus, on trouve des écoles d'agriculture, diverses écoles de formation artistique et de préparation aux métiers de service. Ces formations sont en général d'une durée de 2 ou 3 ans.

Le tableau 21 présente l'ensemble de la population scolaire de la formation technique et professionnelle et son évolution entre 1984 et 1988. Il est intéressant de noter que si le nombre total des élèves de la formation technique et professionnelle a considérablement augmenté entre 1984 et 1988 (28% pour l'ensemble des filières professionnelles, 26% pour les TEL et 36% pour les TES) la proportion garçons/filles est restée exactement la même, pour toutes les filières.

Le fait qu'on trouve plus de filles dans les TEL que dans les autres établissements de formation s'explique aisément: les TEL dispensent non seulement un enseignement professionnel mais également un enseignement général qui permet d'accéder ensuite à l'enseignement supérieur. En revanche les TES dispensent une formation nettement plus technique, la plupart des spécialisations enseignées étant particulièrement techniques et

peu attrayantes pour les filles. Aux annexes II et III on trouve les listes des spécialisations enseignées dans les TEL et les TES.

Les statistiques relatives au taux de participation des jeunes femmes aux programmes de formation professionnelle de l'OAED (Université Panteio 1991) sont tout aussi décevantes. Le tableau 22 présente les statistiques relatives aux stages de l'OAED, à partir de 1984 et jusqu'à 1989; on peut constater que le pourcentage de jeunes femmes, parmi les stagiaires, est particulièrement faible. De 1984 à 1989 ce pourcentage a légèrement augmenté (passant de 5,6 à 8,6). Cette petite augmentation est très probablement due au fait que l'OAED a ouvert un certain nombre de sections supplémentaires spécialisées dans les métiers de service. Mais lorsqu'on examine le pourcentage de filles dans les différents stages de spécialisation on constate qu'avec le temps les filles ont de plus en plus tendance à choisir les spécialisations "féminines" et de moins en moins les spécialisations "masculines". A cet égard il faut préciser que la plupart des spécialisations enseignées sont techniques et débouchent sur le secteur industriel. Les statistiques relatives à la formation professionnelle accélérée (Tableau 23) ne sont pas très différentes. Mais dans ce cas, le taux de participation des femmes de moins de 25 ans est meilleur et semble avoir augmenté considérablement avec les années (passant de 19,3% en 1984 à 37% en 1989). Ce taux plus élevé de participation des femmes à des programmes de formation professionnelle accélérée est dû principalement au fait que cette formation ne prévoit pas exclusivement des spécialisations "masculines" mais également des spécialisations typiquement "féminines", telles que coupe et couture, piqûre et assemblage, coiffure etc. Dans ces cours le pourcentage de femmes fluctue entre 90 et 100 %. Autre raison: au cours des dernières années l'OAED a mis en place de nouveaux programmes de formation professionnelle accélérée, dans des spécialisations nettement plus attrayantes pour les femmes. Ces nouvelles filières comprennent la pâtisserie, le tissage, la fabrication de tapis, la transformation de produits agricoles, le secrétariat et autres emplois de bureau, et l'informatique. Il faut aussi rappeler que ces programmes de formation accélérée sont de courte durée (de 6 à 9 mois).

Les grandes différences entre les hommes et les femmes en termes de participation aux programmes de formation et aux stratégies d'insertion professionnelle sont clairement décrites dans une excellente étude, qui a pour titre "Les jeunes femmes et l'enseignement/formation professionnels" (Kavounidou 1990). Cette recherche portait sur 361 jeunes des deux sexes, âgés de 20 à 29 ans, sortant de différents lycées de la région d'Athènes. Elle indiquait qu'une grande partie des jeunes, dans cet échantillon - 44% - avaient suivi des cours de formation professionnelle dans un établissement privé. En outre, contrairement à toute attente, plus de femmes que d'hommes dans ce même échantillon avaient suivi des cours de formation professionnelle (voir tableau 24) et cela quelle que soit l'origine sociale de ces jeunes femmes. Il est intéressant de noter qu'alors que les filles choisissent de préférence des établissements de formation privés, les garçons préfèrent les écoles publiques. Le tableau 25 montre que 5% seulement des filles choisissent des écoles publiques, et 54% des écoles privées.

Tableau 24

Nombre de femmes et d'hommes ayant suivi des cours de formation professionnelle

	Femmes	Hommes
Ont suivi	63%	40%
N'ont pas suivi	37%	60%

Source: Kavounidou, 1990

Tableau 25

Nombre de femmes et d'hommes ayant suivi des cours de formation professionnelle, répartis par sexe et par secteur (ensemble de l'échantillon)

	Femmes	Hommes
N'ont pas suivi de cours	37%	60%
Ont suivi des cours dans un établissement public	5%	13%
Ont suivi des cours dans un établissement privé	54%	24%
Ont suivi des cours aussi bien que dans des écoles publiques que des écoles privées	4%	3%

Source : Kavounidou, 1990

En général les filles suivent des programmes de plus courtes durée que les garçons. Si les filles semblent préférer les cours du secteur privé, c'est sans doute parce que celui-ci propose un type de formation qui n'existe pas dans le secteur public, par exemple des cours de secrétariat, de comptabilité, d'informatique ou encore de préparation aux professions para-médicales. Le secteur public au contraire prévoit des cours de formation qui débouchent principalement sur le secteur industriel. Autrement dit, un tiers des femmes de l'échantillon et la moitié des femmes ayant suivi une formation se retrouvent ensuite dans des emplois dits de bureau, à un niveau très bas. Cette même recherche (Kavounidou 1990) démontre que même dans les cas où les programmes de formation choisis par les jeunes filles offrent quelques débouchés, ce genre de formation conduit inévitablement à un type d'emploi salarié très mal rétribué et sans aucune perspective d'avancement.

Il existe d'autres différences très importantes entre les garçons et les filles: par exemple, on retrouve un pourcentage plus important de filles dans des emplois salariés, souvent dans le secteur public, alors qu'une forte proportion des garçons deviennent travailleurs indépendants. En outre, à la question "quelle importance attribuez-vous à la formation professionnelle, par rapport à votre emploi actuel", 76% des filles ont répondu qu'elles la jugeaient indispensable, contre 29% de garçons. L'enquête prévoyait aussi un certain nombre de questions destinées à déterminer l'importance que revêt le travail dans la vie des hommes et des femmes. A leur sortie du lycée les garçons et les filles attribuaient la même importance à leur carrière professionnelle. En revanche, après quelques années, à l'époque de l'enquête, les jeunes femmes semblaient porter nettement moins d'intérêt que les hommes à leur avenir professionnel. En règle générale les garçons semblent moins intéressés que les filles par la perspective de fonder une famille mais plus intéressés par leur carrière professionnelle. Les attitudes des parents des jeunes de l'échantillon concerné reflètent exactement les mêmes tendances. A en croire les déclarations des jeunes, les parents s'intéressent beaucoup moins à la carrière de leurs filles qu'à celle de leurs fils.

Sur la base de cette étude on peut conclure que pour la majorité des jeunes femmes ainsi que pour leur famille le travail continue d'avoir une importance secondaire. Et cette attitude se retrouve dans toutes les couches économiques et sociales. Autrement dit, la forte participation des jeunes filles à des programmes de formation professionnelle ne doit pas être considérée comme reflétant la grande importance que ces jeunes filles et leurs parents attacheraient à leur carrière professionnelle. En fait cette forte participation correspond à des stratégies d'insertion professionnelle différentes, qui cadrent avec cette approche des jeunes filles et de leurs parents, à savoir que le travail ne peut jouer qu'un rôle secondaire dans leur vie. C'est la raison pour laquelle la plupart des filles choisissent des programmes de courte durée, qui les préparent à des métiers salariés n'offrant que de faibles perspectives de carrière. Par ailleurs les garçons et leurs familles attribuent une grande importance à leur avenir professionnel et la formation professionnelle ne représente pas pour eux la seule et principale stratégie d'insertion professionnelle, contrairement aux filles. Il semble que les familles soient disposées à

investir davantage pour les garçons, sur le plan économique ou sur le plan social, pour leur permettre de trouver une bonne situation. Le problème des stratégies d'insertion professionnelle des filles et des garçons est très vaste et n'a jusqu'ici fait l'objet d'aucune de recherche. La présente étude ne peut en évoquer que certains aspects, qui à eux seuls justifieraient une étude spécifique et un approfondissement du problème.

Une autre étude intéressante (Sidiropoulou 1990) avait pour objet les choix professionnels des filles en matière de formation technique secondaire. L'échantillon étudié se composait de 450 filles et de 383 garçons, en troisième année de gymnase; cette étude avait pour but d'identifier les caractéristiques personnelles et sociales de ces jeunes, en relation avec le type de lycée où ils avaient l'intention d'étudier par la suite, après avoir terminé l'école obligatoire. Cette étude a permis de dégager quelques données très intéressantes, par exemple: les filles qui ont l'intention de s'inscrire dans un TEL provenaient de couches économiques et sociales plus défavorisées et en général ces mêmes filles étaient celles qui avaient obtenu les résultats scolaires les plus médiocres. Contrairement à toute attente ces jeunes filles acceptaient plus volontiers le rôle traditionnel de la femme et souhaitaient se marier plus tôt que les filles qui avaient l'intention de s'inscrire dans un GEL. En général les filles qui avaient de leur avenir une vision tout à fait traditionnelle étaient celles qui choisissaient les TEL. En d'autres termes, le fait que les jeunes femmes adoptent une attitude plus progressiste vis à vis de leur rôle social n'implique pas obligatoirement une attitude plus positive vis à vis de la formation technique. On a en outre constaté que la famille est certainement le groupe qui exerce la plus forte influence sur les opinions des enfants. Comparativement, ce sont les mères qui sont les plus progressistes, ainsi que les parents qui ont des filles ou les parents qui ont un niveau d'éducation très élevé. L'influence des professeurs est très importante elle aussi, en particulier l'influence des professeurs responsables de l'OPS. Mais bien que les enseignants responsables de l'OPS affirment qu'ils s'efforcent de convaincre les élèves (garçons et filles) d'abandonner les idées stéréotypées, cela ne semble guère correspondre à la réalité. Au contraire, ils inculquent des principes qui ne font que renforcer ces stéréotypes, à savoir que pour une femme le travail est quelque chose de complémentaire et qu'il est difficile pour une femme de trouver du travail dans les professions techniques.

Cette même étude (Kavounidou 1990) a mis en lumière un élément intéressant, à savoir que les filles préfèrent les établissements de formation professionnelle privés. Au point 3.2.2. nous avons évoqué le rôle important, mais à bien des égards inexploité, de l'enseignement/formation professionnelle privée en Grèce. Nous avons déjà signalé que sur la base des estimations de l'Association panhellénique des Centres d'études libres, 25 000 à 30 000 jeunes fréquentent ces établissements et la majorité d'entre eux sont des filles. Autre donnée intéressante, toujours à propos de ces Centres d'études libres (EES): ceux-ci sont concentrés dans les centres urbains et surtout dans la région d'Athènes. Les autres renseignements dont nous disposons au sujet de ces EES proviennent des enquêtes sur la main-d'oeuvre. Il ressort de l'enquête de 1989 (Tableau 26) que seul un très petit nombre d'élèves, 16 000 environ, fréquentaient en 1989 ce

genre de centres de formation, et cela pour l'ensemble du pays. Et pourtant la préférence des filles pour les programmes de formation du secteur privé est manifeste, de même que la concentration de ceux-ci dans la région d'Athènes et celle de Salonique. Les spécialisations enseignées dans les EES sont nombreuses et relèvent pour la plupart du secteur tertiaire. Il eût été utile de disposer d'informations relatives à la répartition des garçons et des filles dans les différents cours de spécialisation, mais il n'existe pratiquement aucune donnée à cet égard. Notre expérience dans ce domaine, toutefois, ainsi que les rares données disponibles indiquent que certaines spécialisations sont presque exclusivement "féminines": secrétaires, infirmières, puéricultrices, dessinateur/trice de mode, couturières, coiffeur/euses, esthéticiennes.

Tableau 26

Eleves (des deux sexes)

Régions du pays	Total	Filles	Proportion
Ensemble du pays	15 800	9 500	60%
Athènes	9100	5200	57%
Salonique	4 800	3 100	64,5%
Autres centres urbains	1 300	600	46%
Semi-urbains	300	300	100%
Régions rurales	300	300	100%

Source: ESGE Enquête sur la Main-d'oeuvre 1989

Le ministère de l'Education, l'OAED et les Centres d'études libres sont les principaux organismes responsables de la formation professionnelle initiale. Toutefois, après 1984, le taux de chômage particulièrement élevé chez les femmes a incité de nombreux organismes - souvent dans le cadre de programmes communautaires - à développer

des programmes de formation destinés aux femmes. Des organismes étatiques tels que l'OAED, le secrétariat général à l'Egalité des chances, les Communes, les Régions administratives ainsi que certains organismes tels que les associations de femmes, les sociétés à but non lucratif etc. conçoivent et mettent en oeuvre des programmes de formation spécialement conçus pour les femmes, en vue de les doter d'un bagage professionnel et d'encourager leur accès à des métiers traditionnellement "masculins". Ces programmes constituent des actions très positives, car ils aident les femmes - ne fût-ce qu'un peu - et les sensibilisent, elles et la société en général, aux problèmes d'orientation et aux problèmes professionnels particuliers aux femmes. Mais il n'existe aucun organe centralisé qui puisse rassembler des informations sur les femmes qui participent à ces programmes; on ne connaît ni leur nombre ni leurs caractéristiques et il est donc impossible d'évaluer l'efficacité de ces programmes.

Ces programmes ont d'autres défauts; d'une part ils sont de très courte durée (de 300 à 500 heures) et d'autre part ils ne sont pas intégrés dans une politique globale de formation technique et professionnelle des femmes. Enfin, lors de la conception de ces programmes il n'a été tenu compte ni des besoins et caractéristiques des jeunes femmes ni des besoins du marché du travail. Au contraire: dans bien des cas ces programmes ne font que reproduire ce qui se fait dans d'autres pays de la Communauté, dans ce même domaine, sans tenir compte des spécificités de la situation grecque. Nous considérons quant à nous que rares sont ceux parmi ces programmes qui sont réellement adaptés à des jeunes femmes n'ayant que l'apolitirio du gymnase. La plupart sont conçus pour le niveau de l'apolitirio du lycée ou même pour celui de l'enseignement supérieur.

Les femmes de ce groupe peuvent non seulement participer à ces programmes spécifiquement conçus pour les femmes mais aussi aux différents programmes mixtes pour les jeunes financés par le FSE. La majeure partie de ces programmes s'adressent à des jeunes possédant l'apolitirio du lycée, une petite partie d'entre eux s'adressent à des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur et une toute petite partie seulement s'adresse à des jeunes du niveau du gymnase. Ces programmes présentent les mêmes faiblesses que les programmes réservés aux femmes.

5.2. Problèmes et besoins.

En récapitulant les données disponibles, on peut arriver aux conclusions suivantes; seul un petit nombre de jeunes femmes suivent une formation professionnelle initiale dans les écoles publiques; en effet ces écoles dispensent une formation conçue presque exclusivement pour des jeunes (garçons ou filles) qui se destinent à un métier du secteur industriel. La situation des jeunes filles qui n'ont pas dépassé le niveau de l'apoli- tirio du gymnase est sans doute plus inquiétante; ce groupe est fort peu représenté dans les TES du ministère de l'Education et dans les stages d'apprentissage de l'OAED. La situation est bien meilleure dans les cours de formation accélérée de l'OAED. Mais c'est dans les écoles privées qu'on trouve le plus de filles. Les programmes des établissements privés correspondent davantage à leurs préférences; mais par ailleurs ils reproduisent également les stéréotypes, les "idées toutes faites" à propos des métiers féminins. Ils ne font que renforcer les inégalités entre hommes et femmes sur le marché du travail - au détriment des femmes, bien entendu - et nombreux parmi ces programmes de formation conduisent à des emplois sans aucune perspective de carrière. Par ailleurs, une grande partie de ce groupe n'a pas la possibilité de s'inscrire dans ce genre d'établissement, soit pour des raisons financières (les frais de scolarité y sont plutôt élevés) soit parce que ces jeunes femmes n'habitent pas les grands centres urbains où se trouvent ces écoles. Cette situation regrettable n'a guère changé au cours des dernières années, au contraire, dans certains cas elle semble même s'être aggravée. Même aux niveaux les plus élevés de l'enseignement on a constaté, au cours des dernières années, une différenciation de plus en plus marquée entre le genre de filières choisies par les hommes ou les femmes.

Compte tenu de tout cela, il est évident qu'une très grande partie de ces jeunes femmes sont menacées par le chômage et la pauvreté. L'évolution révolutionnaire de la technologie, au plan mondial et par extension l'évolution du marché du travail trouveront ces jeunes femmes totalement impréparées. Mais parallèlement, s'agissant des jeunes femmes en général, on peut souligner de nombreux éléments positifs: leurs excellentes performances scolaires et universitaires, le fait qu'elles poursuivent plus longtemps qu'autrefois leurs études générales, leur attitude positive vis à vis de l'éducation en général et de la formation professionnelle en particulier. Malheureusement ces éléments positifs ne semblent pas être exploités à bon escient, pour acquérir des qualifications professionnelles spécialisées qui assureraient à ces jeunes femmes un meilleur avenir professionnel. On pourrait presque dire, au contraire, que ces éléments positifs se retournent contre elles, parce que leurs brillantes études les maintiennent plus longtemps éloignées de la réalité et des exigences du marché du travail et suscitent chez elles des espérances irréalistes sur le plan professionnel, retardant leur passage et leur adaptation à la vie active.

Notre étude n'a pas pour but d'approfondir la question des choix professionnels des femmes ou les facteurs qui influencent ces choix. Il est de fait que le rôle social de la

femme, son rôle d'épouse et de mère au sein de la famille et toutes les idées reçues à propos de la "nature féminine" et des activités professionnelles qui conviennent aux femmes sont au coeur du problème. Il est tout aussi évident que les choix des femmes sur le plan éducatif et professionnel ne sont pas le résultat d'une décision consciente et personnelle mais reflètent les idées reçues que nous avons évoquées plus haut. Le problème de l'orientation professionnelle des femmes est multiple et encore mal connu. Dans tous les pays on retrouve cette distinction entre métiers "masculins" et "féminins" et les femmes s'orientent, sur le plan professionnel, en fonction de leur rôle double, leur rôle de femme au foyer et de femme qui travaille. Dans un pays traditionaliste comme la Grèce le problème se pose de façon encore plus aiguë. Il s'agit maintenant de faire le point sur ce qui a été fait jusqu'ici et ce qu'on peut faire à l'avenir pour changer cette situation et améliorer les perspectives d'insertion et de carrière professionnelle des femmes.

Dans les programmes pédagogiques de 2ème année de lycée, de 1ère et 2ème années de GEL, certaines séances d'OPS sont consacrées aux "stéréotypes professionnels" des deux sexes, pour en déterminer l'origine et leur influence sur les possibilités professionnelles des jeunes des deux sexes. Dans les TEL et les EPL, qui sont les écoles qui dispensent un enseignement professionnel, ainsi qu'en 3ème année de gymnase - qui est une classe de transition - rien n'est prévu dans ce sens. En outre, même si la situation semble en voie d'amélioration, le problème est en général traité par des enseignants insuffisamment qualifiés (ces problèmes exigent des qualifications particulières et une grande sensibilité aux problèmes des femmes).

Le secrétariat général à la Jeunesse a contribué, par ses interventions, à faire en sorte que les nouveaux manuels scolaires de l'école primaire soient débarrassés des images stéréotypées - la femme à la maison, l'homme au travail - et accordent aux deux sexes des rôles d'importance égale, au foyer et à l'extérieur.

Comme nous l'avons déjà signalé, le chômage et surtout les programmes du FSE ont encouragé certains organismes publics ou privés - ainsi que diverses organisations féminines - à mettre en place des programmes de perfectionnement professionnel pour les femmes. Des journées d'études et des séminaires ont été consacrés à cette question. L'OAED a pris des dispositions spéciales, au niveau des stages d'apprentissage et de la formation accélérée, pour que les femmes soient acceptées en priorité dans les spécialisations traditionnellement masculines. En outre, dans le cadre des programmes de création d'emplois, les employeurs qui recrutent des jeunes femmes qui ont été formées à des "métiers d'hommes" reçoivent une subvention plus importante. Enfin, en se basant sur l'expérience d'autres pays, plusieurs associations de femmes, l'Union des jeunes femmes chrétiennes et l'OAED organisent de temps à autre pour les femmes des programmes d'orientation professionnelle et de sensibilisation. Ces programmes sont très peu nombreux, ils sont en général organisés dans la région de la capitale ou dans les

grands centres urbains et par conséquent leurs retombées positives sur la situation générale de ce groupe-cible sont minimales.

De telles actions sont très positives mais, à en juger par leurs résultats, elles ne sont manifestement pas assez nombreuses. Elles sont rares, ponctuelles et ne viennent pas s'intégrer dans une politique globale de formation professionnelle qui définirait des objectifs précis en fonction desquels il serait possible d'évaluer les résultats de telles actions. Qui plus est, le niveau d'éducation auquel se manifestent les plus grands besoins est aussi celui pour lequel sont prévus le moins de programmes. En ce qui concerne la formation professionnelle - stages de l'OAED et surtout formation dans les TES du ministère de l'Education - elle a été instaurée il y a 25 ans environ, mais on considérait à l'époque que ce type de formation était exclusivement réservée aux garçons. Depuis lors, à part les dispositions législatives modifiant le statut de la formation professionnelle, très peu de changements et de mesures d'adaptation ont été introduits, qui lui auraient permis de mieux correspondre aux préférences et aux caractéristiques spécifiques des jeunes femmes. Un simple examen des sections spécialisées (voir annexes III et IV) suffit pour le comprendre. Compte tenu des conceptions dominantes à l'époque, il était impossible que ces spécialisations attirent les filles - et cela reste impossible aujourd'hui. Chacun sait, par ailleurs, qu'il faut énormément de temps pour changer les mentalités et les attitudes, cela ne peut se faire que par petits pas et jamais en essayant d'imposer des idées diamétralement opposées aux opinions dominantes : une telle tactique obtiendrait exactement le résultat inverse. Par conséquent, pour encourager les filles à choisir la formation professionnelle, il eût fallu soit introduire de nouvelles sections spécialisées qui représenteraient une solution intermédiaire entre les sections "masculines" et "féminines", soit enrichir les sections dites féminines grâce à l'apport des technologies nouvelles. Rien de tout cela n'a été fait. La formation accélérée dans le cadre de l'OAED représente la seule exception dans le secteur public; la souplesse du dispositif et la brève durée des programmes permettent d'introduire de nouvelles spécialisations et les effets positifs de ces nouvelles actions se font déjà sentir. S'agissant du facteur "mobilité" "non-mobilité", ce groupe-cible remplit les conditions nécessaires - bases éducatives, connaissance d'une langue étrangère - qui devraient leur permettre d'adopter une attitude très ouverte et flexible vis à vis de l'évolution du marché intérieur unique. Mais pour s'orienter dans la bonne direction il lui faudra le soutien de services spécialisés, des structures éducatives, d'orientation et de formation professionnelles, enrichies d'une dimension européenne.

Chapitre 6

COMMENTAIRES-PROPOSITIONS

6.1. Cadre général

Il ressort clairement des chapitres précédents que le cadre général - le marché du travail, le système éducatif, les opinions traditionnelles, le système de valeurs - ne facilite guère l'orientation professionnelle des jeunes et leur conquête d'un emploi.

Le chômage est et risque de rester longtemps encore le problème social numéro un, et cela parce qu'il ne frappe pas toutes les catégories de la population de manière égale. Au contraire, il pèse beaucoup plus lourdement sur les classes économiques et sociales les plus faibles, celles, autrement dit, qui ont le moins de marge et pour qui toute réduction supplémentaire de leurs revenus serait insoutenable. Si le problème du chômage devient "de longue durée" il va de soi que la solution devient encore plus ardue et que de temporaire le problème devient chronique pour certains groupes de population pour lesquels les chances de retrouver un emploi s'amenuisent chaque jour. Le chômage de longue durée ne frappe plus tant les adultes, comme autrefois, mais les jeunes - des deux sexes - qui cherchent un premier emploi (Karantinos 1988).

Il ne faut pas non plus oublier que le chômage, qui est déjà un grave problème en soi, entraîne toute une série d'autres problèmes, qui rendent encore plus difficile la réinsertion sociale et professionnelle des chômeurs. Ces problèmes sont tout d'abord, l'oubli des connaissances générales et la perte des savoir-faire techniques, faute d'avoir bénéficié d'une expérience pratique; la perte de la confiance en soi, une mauvaise santé physique et morale, l'isolement social (Karantinos 1993). En outre certaines études indiquent qu'une longue période de chômage au début d'une carrière professionnelle entraîne inévitablement plus tard d'autres problèmes, tels que l'instabilité professionnelle et des bas salaires (Karantinos 1988)

Les groupes les plus souvent victimes du chômage de longue durée sont les jeunes et les femmes. Toutefois, le chômage des jeunes et des femmes est perçu plus favorablement par la société que le chômage des adultes. D'une part, on considère que les jeunes bénéficient encore du soutien familial, d'autre part que le salaire des femmes n'est qu'un salaire d'appoint. Mais il faut souligner qu'entre 1985 et 1987 les dépenses publiques au titre de la lutte contre le chômage ont augmenté de 63%. Les principales

mesures prises étaient: l'informatisation des agences pour l'emploi, l'instauration d'un meilleur système d'allocations chômage, les programmes de formation et les programmes de subventions pour les employeurs qui créaient de nouveaux emplois. La majeure partie de ces mesures ont été financées par le FSE. Si on fait le bilan de toutes ces actions, on constate qu'elles ont obtenu quelques résultats positifs, mais que dans l'ensemble elles n'ont pas profité à ceux justement qui devaient en être les principaux destinataires et qui en avaient le plus besoin, c'est à dire ceux qui étaient frappés par le chômage et menacés d'exclusion sociale (les personnes défavorisées et les jeunes en rupture de ban avec la société, les "drop-outs") (Karantinos, Kavounidis et autres 1990). En outre, malgré l'amélioration du système d'allocations chômage, 95% des chômeurs ne bénéficient pas de ces allocations.

Le système éducatif grec est caractérisé par de fréquents changements. Il est dès lors impossible à l'Etat de tirer convenablement parti des expériences acquises lors de la mise en oeuvre d'un nouveau système. Par ailleurs, il est difficile pour les jeunes de programmer de manière rationnelle et en temps utile leurs décisions professionnelles, dans la mesure où le système change constamment.

Les structures de l'éducation générale aussi bien que celles de la formation professionnelle des handicapés et des personnes ayant des besoins spéciaux sont elles aussi très insuffisantes. Les quelques écoles spécialisées ne suffisent pas pour couvrir les besoins existants.

L'éducation, en Grèce, fait souvent l'objet de sérieuses critiques; on lui reproche sa qualité discutable et son incapacité à faire face, quantitativement, à la demande actuelle (surtout au niveau du secondaire et de l'enseignement supérieur).

Enfin, la formation technique et professionnelle, malgré les réformes successives qui avaient pour but de la revaloriser, n'a pas réussi à s'imposer et à convaincre les jeunes, quant à sa qualité et son utilité pour leur insertion professionnelle. Cette attitude négative vis à vis des métiers manuels et cette mythification de l'enseignement général ne favorise pas une véritable prise de conscience des problèmes que pose l'évolution technologique. Ni les jeunes ni leurs parents n'ont réellement compris, jusqu'ici, la nécessité et l'importance d'un enseignement professionnel de qualité. Ceci s'applique aussi dans une large mesure aux jeunes femmes; la mentalité traditionaliste vis à vis du rôle de la femme et des activités professionnelles "féminines" limite leurs possibilités, les cantonne dans le domaine de l'enseignement général et les éloigne de la réalité et des exigences réelles du marché du travail.

6.2. Les services d'orientation professionnelle.

Jusqu'ici les services d'orientation professionnelle n'ont pas joué un rôle très important sur le plan de l'information des jeunes et n'ont pas eu une grande influence sur leurs choix professionnels. Toutefois les besoins d'orientation professionnelle augmentent chaque jour. Le chômage des jeunes devient chaque jour plus grave. On voit arriver en Grèce de plus en plus de réfugiés d'origine grecque, ce qui pose des problèmes d'orientation et d'insertion professionnelle très spéciaux, dans la mesure où ces groupes de population présentent des caractéristiques culturelles particulières. Par ailleurs des régions entières sont en crise, en raison des problèmes économiques que rencontrent les entreprises de ces régions et des licenciements qui s'ensuivent. Les jeunes ont absolument besoin d'informations, non seulement sur le marché du travail en Grèce ainsi que sur les différentes professions et offres de formation, mais aussi sur les possibilités qui leur sont ouvertes dans les autres pays de la Communauté. Il est vrai que différentes dispositions ont été prises sur le plan législatif et que les services d'orientation professionnelle s'adressent désormais à des nouveaux groupes de population; mais au sein de l'OAED le nombre de responsables de l'orientation professionnelle se réduit chaque jour. Autrement dit les besoins ne sont pas satisfaits, ou le sont de manière occasionnelle et non pas dans le cadre d'une stratégie rationnelle et à long terme. Bien que l'OAED dispose de l'infrastructure indispensable et de l'inventivité nécessaire pour développer ses services d'orientation professionnelle, elle ne semble rien faire dans ce sens, et cela pour deux raisons: tout d'abord la crise économique et le développement pléthorique du secteur public ne permettent aucun nouveau recrutement; ensuite, l'OAED a de multiples fonctions et responsabilités et donc des problèmes beaucoup plus pressants et immédiats que l'orientation professionnelle; le plus souvent elle donne priorité à ceux-ci.

En ce qui concerne l'OPS, ses objectifs et ses programmes, ils sont en fait conçus pour aider les élèves moyens à faire leurs choix - choix d'une filière éducative et choix d'une profession. Mais rien n'est prévu pour venir en aide à certains groupes de jeunes qui se trouvent en crise et connaissent des besoins spécifiques d'orientation et d'insertion professionnelle. Dans l'état actuel des choses cela serait d'ailleurs impossible, du fait du manque de préparation des enseignants responsables de l'OPS d'une part, et d'autre part parce que les écoles en Grèce ne collaborent pas avec le monde du travail et avec les professionnels spécialisés qui pourraient contribuer à la solution de ces problèmes et enrichiraient par leur présence le programme pédagogique d'OPS. L'éducation secondaire, en particulier, doit faire face à d'énormes problèmes: problèmes d'infrastructures matérielles et techniques, perfectionnement professionnel et rémunérations du personnel enseignant, organisation et fonctionnement des unités scolaires. Les conflits qu'entraînent de tels problèmes empêchent d'affronter correctement les problèmes d'OPS et celle-ci ne fait pas partie des priorités de la politique de l'éducation.

Les changements continuels apportés au système éducatif par les différents gouvernements qui se sont récemment succédé ont dévalorisé le rôle de l'OPS au sein du système éducatif. Les catégories sociales qui sont directement concernées par la mise en oeuvre de l'OPS, telles que les associations d'enseignants, les associations de parents d'élèves et les organisations de jeunes n'exercent aucune pression pour qu'on améliore et développe le système d'OPS.

L'OPS en est encore au berceau et le système présente de très nombreuses faiblesses. Mais il est absolument incontestable que les jeunes ont besoin d'informations et de conseils au sein même de l'école. Comme avec toute nouvelle institution, pour améliorer la qualité des services offerts il est indispensable de procéder à une évaluation continue des services en question; il faut aussi que des chercheurs extérieurs, autres que des enseignants, puissent identifier les carences du système. Dans ces études de suivi il faut aussi tenir compte des nouveaux besoins créés, d'une part par le marché européen unique et d'autre part par l'aggravation de la crise économique et du chômage. Tout changement qui serait décidé arbitrairement et ne se fonderait pas sur une évaluation systématique du système non seulement ne servirait à rien mais risquerait d'être fatal pour son évolution future.

6.3. Les besoins des jeunes. Propositions.

Il est évident que les jeunes, en Grèce, passent par les étapes de transition les plus critiques de leur vie sans le moindre soutien de la part d'un service d'information ou d'orientation. Une étude réalisée dans différents pays d'Europe (INRA Europe 1991) indique que les jeunes, en Grèce, se trouvent défavorisés par rapport à leurs homologues des autres pays de la Communauté, sur le plan des services d'aide spécifiquement destinés aux jeunes. Ce sont les familles qui, en Grèce, suppléent à l'absence de services d'orientation et d'information; les familles doivent consacrer une partie importante de leurs ressources, économiques et sociales, aux études et à la carrière professionnelle de leurs enfants. Du fait que les jeunes d'aujourd'hui veulent se rendre plus vite indépendants, que le marché du travail s'élargit et que les technologies évoluent de plus en plus rapidement, la famille et les réseaux informels d'orientation professionnelle sont totalement dépassés. Ceci est vrai déjà pour un jeune "moyen"; mais la situation est plus inquiétante encore pour les personnes défavorisées, comme les jeunes qui ont abandonné trop vite le système éducatif ou les jeunes femmes sans qualifications professionnelles, catégories qui, de toutes façons ne peuvent bénéficier du soutien des réseaux atypiques d'orientation professionnelle.

Quels sont les besoins des jeunes qui n'ont pas terminé leur scolarité obligatoire, sur le plan de l'orientation professionnelle ? L'orientation professionnelle devrait, en principe, aider un individu à tirer le meilleur parti possible des possibilités qui lui sont offertes - éducation, formation, travail. En outre, les services d'orientation professionnelle

devraient assurer "l'information en retour" des organismes responsables - tous les organismes qui proposent des programmes d'éducation et de formation - et leurs faire connaître les caractéristiques personnelles et les besoins des individus, pour que ces organismes puissent adapter leurs structures en conséquence. L'orientation professionnelle a pour mission - idéalement bien entendu - de ne pas se limiter à un simple rôle d'intermédiaire, mais à être un levier du développement, aussi bien du développement personnel d'un individu que du système éducatif et de formation en général. Il va de soi que lorsque le système n'offre aucune issue, ni sur le plan éducatif ni sur le plan professionnel, l'orientation professionnelle n'a plus aucune raison d'être. S'agissant de notre groupe-cible, c'est malheureusement le cas. Dans le cas d'espèce nous jugeons quant à nous que les besoins fondamentaux de ces individus se situent avant tout au niveau de l'éducation/formation et de la politique sociale, et beaucoup moins au niveau de l'orientation professionnelle. Pour tenter de faire face aux problèmes de ce groupe-cible nous proposons les mesures suivantes:

- Etudier en profondeur le problème des abandons scolaires; déterminer les causes qui sont à l'origine de ces abandons.
- Incorporer, parmi les objectifs de l'OPS, une action de prévention et de limitation de ces abandons prématurés de l'école.
- Apporter un soutien, par des programmes de politique sociale, aux familles pauvres qui ont des enfants qui suivent leur scolarité obligatoire.
- Mettre en place dans les classes critiques (les classes dans lesquelles on enregistre le plus d'abandons) des cours d'appui aux élèves en difficulté.
- Développer (un organisme tel que le secrétariat général à la Jeunesse pourrait s'en charger) des programmes d'enseignement général atypiques pour essayer de compléter le bagage de connaissances de ces individus.
- Développer des programmes de formation professionnelle atypiques qui correspondraient aux besoins et au niveau d'éducation de ces personnes
- il faudrait également que toutes les dispositions mentionnées ci-dessus soient prises en collaboration avec les autres pays d'Europe qui mettent en oeuvre des programmes similaires.

La création de ces nouvelles structures éducatives déterminera automatiquement un besoin de nouveaux services d'orientation professionnelle, pour permettre aux personnes dans le besoin de profiter de ces actions de soutien. Les considérations que nous avons développées tout au long de ces derniers chapitres portent à croire que de telles actions sont beaucoup plus nécessaires en province que dans les centres urbains, et à fortiori encore plus nécessaires dans les régions isolées et défavorisées.

Qu'y a-t-il lieu de faire en matière d'orientation professionnelle des jeunes femmes sans qualifications professionnelles? Tout d'abord il est indispensable de procéder à des recherches sur les choix professionnels des femmes et les facteurs qui influencent ces choix, ainsi que sur les stratégies d'insertion professionnelle des jeunes. Les résultats de ces recherches permettraient d'élaborer des actions plus incisives en matière d'orientation professionnelle des femmes.

Il faudrait également mettre l'accent sur une information systématique des jeunes femmes et de leurs familles, pour que celles-ci comprennent les vrais problèmes d'emploi et de chômage des femmes. Les jeunes et leurs familles ne sont absolument pas au fait de la vraie situation du marché du travail. Ils n'ont pas encore compris que l'apolitirio de l'école secondaire ne suffit plus à garantir un emploi et que le secteur du secrétariat ou des emplois dits "de bureau" est désormais saturé. Toutes les recherches dans ce domaine indiquent que les jeunes filles méprisent le travail manuel bien plus encore que les garçons et recherchent avant tout un emploi salarié dans le secteur tertiaire. Par ailleurs, les hommes peuvent choisir de devenir travailleurs indépendants mais c'est là une solution extrêmement rare pour une femme. Les jeunes femmes et leurs familles ont absolument besoin d'être informées sur les possibilités de formation et sur les débouchés professionnels qui s'offrent à elles. Ce besoin d'information est encore beaucoup plus sensible dans les régions périphériques que dans les centres urbains.

Le problème de l'orientation professionnelle des femmes est très complexe, et l'information est certes une mesure nécessaire mais nullement suffisante. Il est indispensable de compléter cette information par des programmes d'orientation professionnelle spécialement conçus pour les femmes. Ces programmes devraient se fixer pour but de susciter une prise de conscience aussi bien chez les jeunes femmes que chez leurs familles, pour qu'elles comprennent que leurs choix professionnels se fondent parfois sur des "idées reçues". Des programmes de ce genre existent déjà à très petite échelle, ils s'adressent surtout à des femmes plus âgées. Mais le problème est beaucoup plus grave dans les tranches d'âge plus jeunes, de 15 à 20 ans, âge auquel doivent se prendre les plus importantes décisions sur le plan éducatif et professionnel. C'est au moment de l'adolescence que se forme l'identité d'une femme; c'est l'âge aussi où en général une jeune fille ne se sent pas très sûre d'elle-même et en général ses choix professionnels sont plus conservateurs. C'est à ce stade-là justement, qu'une jeune fille aurait le plus besoin du soutien que pourraient lui apporter des programmes d'orientation professionnelle. Ces programmes, obligatoirement, devraient faire partie du programme scolaire. Cela dit, pour que ces programmes soient d'une utilité quelconque, il faut que les enseignants responsables soient sensibilisés aux problèmes de la condition féminine.

Pour conclure, il faut souligner que la condition préalable au succès de telles mesures est qu'une certaine priorité soit accordée, dans le cadre général de l'éducation et de la formation, à la question de l'orientation professionnelle des femmes. Une telle politique se devrait d'envisager l'introduction de sections de spécialisation qui seraient une solution intermédiaire entre les métiers "masculins" et "féminins" et qui pourraient être attrayantes pour les femmes. Il faudrait parallèlement promouvoir une telle politique par tous les moyens.

La création d'un système dynamique et "européen" d'orientation professionnelle représente pour la Grèce un besoin impératif. Le pays doit faire face à un très grave problème démographique. Sur la base des projections récentes on estime qu'en l'an 2050 notre pays aura perdu 2 millions d'habitants. La perte de main-d'oeuvre sera d'environ 1 million (30% de la main-d'oeuvre actuelle). En 1981 il y avait pour un jeune une personne âgée; en revanche en 2050 cette proportion passera à 2 personnes âgées pour un jeune. Il ne faut pas non plus oublier que la Grèce est isolée, sur le plan géographique, qu'elle se trouve à la périphérie de la Communauté et qu'elle n'a aucune frontière commune avec un autre pays de la Communauté. Objectivement, les jeunes des deux sexes, en Grèce, ont moins de possibilités d'aller étudier ou travailler dans un autre pays et qui plus est il leur est très difficile d'avoir accès aux sources de renseignements.

L'orientation professionnelle doit poursuivre ses efforts de développement sur ses terrains d'actions traditionnels. Même dans ces domaines-là ces efforts se heurtent à des difficultés gigantesques. C'est la raison pour laquelle il faut clairement identifier et délimiter ses finalités et ses stratégies. L'orientation professionnelle élargie et européenne doit être élaborée et mise en oeuvre par de nouvelles structures, qui auraient pour principales caractéristiques la flexibilité, l'objectivité et un esprit d'ouverture vis à vis de l'Europe. Le secrétariat général à la Jeunesse, le secrétariat général à la Formation ouverte, les autorités locales ou même de nouveaux organismes créés à cet effet pourraient représenter des solutions satisfaisantes. Selon nous, il serait très dangereux de lier l'orientation professionnelle exclusivement au monde de l'école ou de la formation. L'orientation risquerait de se trouver coupée de la réalité et d'être considérée par les élèves comme une simple matière supplémentaire. L'organisme chargé du développement de l'orientation professionnelle devrait savoir rester à une distance égale des différents responsables de l'éducation, de la formation, de la politique de l'emploi et de la politique sociale, tout en s'assurant de leur collaboration. Les structures responsables de l'orientation professionnelle, et c'est là un élément nouveau, se doivent de collaborer avec les institutions responsables de la politique sociale pour pouvoir comprendre dans leur rayon d'action non seulement la grande masse des jeunes mais aussi des groupes de jeunes défavorisés socialement. Enfin il faut envisager très sérieusement une collaboration avec des organismes d'orientation professionnelle privés.

L'orientation professionnelle devrait avoir pour principaux objectifs de garantir à tous les jeunes - quel que soit leur sexe - un bagage éducatif minimum (compte tenu des données

actuelles la scolarité obligatoire de 9 ans représente un minimum) et de développer au maximum leur bagage professionnel. L'orientation professionnelle peut être mise en oeuvre soit au sein du système éducatif officiel, soit par le biais de structures atypiques et flexibles d'enseignement et de formation. Il faudrait prévoir des actions d'orientation professionnelle spécifiquement conçues pour les catégories sociales les plus démunies ainsi que pour les régions défavorisées (régions rurales, îles, etc.). A cette fin il faut tirer tout le parti possible des nouvelles technologies.

Aucune action d'orientation professionnelle ne peut porter ses fruits si elle n'essaie pas d'impliquer les parents. Il est absolument indispensable d'informer et de sensibiliser les parents, car la famille continue d'être, pour les femmes, le principal facteur d'influence.

S'agissant de la nature des services proposés, l'orientation professionnelle devrait certes assurer les fonctions classiques (information, évaluation, conseil, etc.) mais elle devrait aussi aller plus loin et prévoir de nouveaux types d'interventions, qui correspondraient aux nouveaux besoins et problèmes des jeunes. Il faudrait, par exemple:

- a) Intervenir auprès des jeunes "au niveau du vécu", organiser des expériences pratiques et faire en sorte qu'ils se prennent eux-mêmes en main.
- b) Mobiliser toutes les instances de la communauté sociale.
- c) Contacter des catégories sociales qui sans cela ne rechercheraient jamais, de leur propre initiative, un soutien dans leur environnement immédiat (out-reach programmes)
- d) Mener des actions de suivi et de soutien des jeunes au moment où ceux-ci concrétisent leurs décisions professionnelles.

Enfin il faut que les organismes responsables de l'orientation professionnelle restent en contact constant avec leurs homologues européens et collaborent avec ceux-ci, pour élargir continuellement leurs horizons et leurs objectifs, développer leurs activités et leur méthodologie grâce à un apport d'idées nouvelles et d'informations en provenance des autres pays de la Communauté.

BIBLIOGRAPHIE

Aristodimou-loakovidou N. (1989)

"Le système de valeurs et son influence sur le choix d'un métier; le cas grec". Ekpaidevsi kai epangelma (Education et métier) Octobre, volume 2, No 2, Athènes: Editions ION, pages 155-165

Bouzas N. (1990)

"La dimension et la nature du marché du travail: une première recherche" Revue de recherches sociales, numéro 78.

Chaï kalis S. (1993)

"Comment les étudiants font connaissance avec le monde des entreprises", TO VIMA, 29 août, page 21.

Chaï kalis S. (1993)

"Comment un enseignant peut jouer un rôle d'intermédiaire entre les diplômés et les employeurs", TO VIMA, 29 août, page 20.

Chrysakis M. 1989.

"Les habitudes des familles, pauvres et non pauvres, en matière de dépenses; inégalités en matière d'éducation" Revue de recherches sociales, numéro 75, Athènes: EKKE, page 89-120.

Chrysakis M. (1990a)

"Les inégalités en matière d'accès à l'enseignement supérieur. L'influence des réformes du système éducatif", Rapport présenté au 20ème congrès de la Fondation Saki Karagiorga, "L'université en Grèce aujourd'hui. Dimensions économiques, sociales et politiques". Athènes: 28 novembre - 1er décembre, pages 177-192.

Chrysakis M. (1990b)

"La pauvreté et l'éducation: un faible niveau d'éducation engendre la pauvreté", Eklogi, Octobre Décembre 1989, Janvier Mars 1990, numéros 83-84, Athènes: journal des travailleurs sociaux de Grèce, pages 253-268.

Dimitropoulos E. (1992)

"La recherche scientifique et les services d'orientation et de conseil dans notre pays. Deux recherches empiriques indicatives", Revue d'orientation et de conseil, volume 20-21, Athènes: EL.E.SY.P., Editions Grigori, pages 14-54.

Drakatos K. (1992)

"Chômage et immigration clandestine" Epilogi (choix), octobre, page 9.

Georgas D., Bezevengis I. et Iannitsas N. (1991)

"Expériences, attitudes et attentes des élèves du lycée et des étudiants, l'orientation professionnelle scolaire et l'Université" Revue d'orientation et de conseil, octobre et décembre, numéros 18-19, Athènes. EL.E.SY.P. Editions Grigori, pages 43-66

Georgas D., Bezevengis I et Iannitsas N. (1992)

"Satisfaction et déception des élèves des lycées et des étudiants en première année d'université", Revue d'orientation et de conseil, numéros 20-21, Athènes: EL.E.SY.P., Editions Grigori, pages 99-114.

Glikou E. (1990)

"Le faible taux de natalité en Grèce", Revue des autorités locales, 2ème partie, numéro 28, Athènes : KEDKE

Université Panteio des Sciences politiques et sociales,

Institut pour le développement régional (1990)

Promotion de l'emploi et formation professionnelle des femmes au chômage, Athènes: OAED.

Groupe de travail "Education '92/93" (1992-93)

"L'éducation, étude qualitative et sondage", Ekpaidevsi 1992-93. ICAP, pages A46-A61.

Groupe de travail "Ressources humaines, éducation, formation et jeunesse" (1993)

Document de travail sur l'orientation professionnelle, Commission des Communautés européennes.

Iliou M. (1984)

"Problèmes de fréquentation scolaire: analphabétisme et abandons prématurés de l'école", "AMITOS",

A LA MEMOIRE DE PHOTI APOSTOLOPOULOU, pages 125-142

INRA (Europe) Office de coordination européenne (1991)

Les jeunes européens en 1990, Groupe de travail "Ressources humaines, éducation, formation et jeunesse", Commission des Communautés européennes.

Ioannou X.A. (1989)

"La composition sociale de l'emploi salarié en Grèce: une première approche", Revue de recherches sociales, numéro 73, Athènes: EKKE, pages 77-116.

Ioannou X.A. (1991)

"Le marché du travail face à la crise; restructuration de l'emploi et problèmes politiques"
Rapport présenté au 3ème congrès de la Fondation Saki Karaiorgas "Dimensions de la politique sociale aujourd'hui", Athènes: 27-29 novembre.

Kalatzis Ph. (1993)

"Les jeunes à leur sortie du lycée: les solutions en dehors des AEI et des TEI",
KATHIMERINI, 1er août, page 10

Karantinos D. (1988)

"Chômage ouvert et marchés du travail dans les régions urbaines" (1974-1985) Revue de recherches sociales, numéro 70, pages 50-155, Athènes EKKE.

Karantinos D. (1990) "Les caractéristiques du marché du travail en Grèce et son évolution" Congrès ayant pour thème: le marché du travail et les interventions du Fond Social Européen, Athènes, en collaboration avec l'ELKEPA.

Karantinos D., Kavounidis J., Ioannou C. Koniordos M. et Tinios P. (1992)

Observatoire des politiques nationales destinées à combattre l'exclusion sociale: rapport consolidé-Grèce, Centre national de Recherche sociale.

Karantinos D. Bouzas N. Stathakopoulou P. Zanni-Teliopoulou K et Chrysakis M. (1992)
Etude sur la fondation et le fonctionnement de l'Euroguichet social en Grèce, Athènes: IEKEP

Kassotakis M. (1992)

"La fonction d'information et de conseil de l'Orientation professionnelle scolaire: une tentative d'évaluation", Revue d'orientation et de conseil, numéros 20-21, Athènes: EL.E.SY.P., Editions Grigori, pages 79-98.

Katsikas X. (1993)

"Le succès est difficile", TA NEA, 2 septembre.

Katsikas X. (1993)

"La géographie de l'inégalité", TA NEA, 24 avril, pages 16-17

Katsikas X. (1993)

"Les exclus des examens", TO VIMA, 27 juin, page 78

Katsoridas D. (1991) "Le chômage en Grèce et ses retombées sur les travailleurs"
Bulletin d'information de la GSEE, Août-Septembre, numéros 6-7, Athènes: Institut du Travail de la GSEE, pages 24-31.

Katsoridas D. (1993)

"L'aggravation du chômage frappe avant tout les jeunes et les femmes", Bulletin d'information de la GSEE, numéros février-mars, No 12.13m -Athènes, Institut du Travail de la GSEE, pages 32-36.

Kavounidi J. (1990)

"Les jeunes femmes et l'enseignement/formation professionnels", Rapport de conclusion d'une enquête réalisée pour le Centre de recherches sur les femmes dans les pays du bassin méditerranéen.

Kazamias A.M. (1986)

"La formation technique et professionnelle en Grèce", Oikonomikos Tychdromos, 17 juin, numéro 24, pages 30-32.

Kelperis X., Mouriki A., Mirizakis G., Paradellis T., Gardiki O. et Teperoglou A (1985)

"Les jeunes: temps libre, relations personnelles", Revue de Recherches sociales, numéro 57, Athènes: EKKE, pages 82-144.

Kontrarou S. (1990) "La dimension de l'analphabétisme en Grèce en 1990", Synchroni Ekpaidevsi (éducation actuelle), Juillet-Août 1990, numéro 53, Athènes, pages 91-96.

Krivas S. et Chantziou E. (1989)

"Différences entre les sexes en matière d'incitations professionnelles et de comportement professionnel", Synchroni Ekpaidevsi, numéro 46, Athènes, pages 79-83

Lambiri-Dimakis I. (1993)

"Les étudiants grecs dans les universités étrangères" OIKONOMIKOS TACHYDROMOS, 6 mai, numéro 18, pages 42-43 et 78.

Lazaros-Doukakis N. (1993)

"Chômage: la dimension dynamique et évolutive des mécanismes de mobilité de la main-d'oeuvre", Bulletin d'information de la GSEE, numéros février-mars, Nos 12-13, Athènes: Institut du Travail de la GSEE, pages 27-31.

Linardos-Rilmon P. (1993)

"Emigration et marché du travail en Grèce: premières constatations", Bulletin d'information de la GSEE, numéros février-mars, Nos 12-13, Athènes: Institut du Travail de la GSEE, pages 37-44.

Room G. (1991)

National Policies to Combat Social Exclusion: First Annual Report of the European Community Observatory, Commission des Communautés européennes, DG V.

Sanglas L.F. (1993)

"Les perspectives du marché européen du travail", Bulletin d'information de la GSEE,

numéros février-mars, Nos 12-13, Athènes: Institut du Travail de la GSEE, pages 101-104.

Sidiropoulou S. D. (1990)

L'orientation professionnelle des jeunes filles grecques au niveau de la formation technique secondaire, Faculté de philosophie, Département de philosophie et études sociales, secteur pédagogie, Rethimno.

Stathakopoulos N. Hannis K. et Alexandridis A. (1989)

A pilot Study of School: Drop-outs in Greece, présentée à la 2ème conférence européenne sur les enfants victimes de violences et de négligence, Bruxelles, avril 24-28.

Tetteri I. (1987)

"Educational and Vocational Guidance services for the 14-25 age group in Greece"
Educational and Vocational Guidance Services for the 14-25 Age Group: the United Kingdom, the Republic of Ireland and Greece, Commission des Communautés Européennes.

Tetteri I. (1992)

"Evaluation de l'orientation professionnelle et scolaire par les élèves de 3ème année de gymnase. Leurs besoins et leurs attentes", Revue d'orientation et de conseil, numéros 20-21, Athènes: EL.E.SY.P., Editions Grigori, pages 55-78.

Université Panteio des Sciences politiques et sociales,
Institut pour le développement régional (1991)

Le phénomène du chômage de longue durée en Grèce, Athènes: OAED.

Vaiou D. Georgiou Z. et Stratigaki M. (1991)

Women of the South in European Integration: Problems and Prospects, Commission des Communautés Européennes, Centre de Recherche sur les problèmes de la femme.

Vretakou B. (1991)

"Transformation des valeurs professionnelles et évolution technologique: conséquences sur la politique des entreprises et la politique de l'éducation" Ekpaidevsi kai epangelma, mars, volume 3, No 1, Athènes: Editions ION, pages 59-73.

Zanni-Teliopoulou K. (1989)

"Les leçons à tirer du programme d'orientation professionnelle active de l'OAED", Revue d'orientation et de conseil, numéro 9, pages 31-35.

Zanni-Teliopoulou K et Stathakopoulou P. (1991)

"Le profil professionnel des conseillers d'orientation professionnelle en Grèce", CEDEFOP.

Ziomas D. (1989)

"Le nouveau cadre juridique de la promotion de l'emploi et de la formation professionnelle ", Secteur public, Mai, No 44, pages 27-31

Annexe I

Abréviations

AEI	Instituts d'Enseignement supérieur (universitaire)
GGI	Secrétariat général à l'Egalité des Chances
GGLE	Secrétariat général à la Formation ouverte
GGNG	Secrétariat général à la Jeunesse
GEL	Lycée d'enseignement général
EES	Centres d'Etudes libres
EIIAPOE	Fondation nationale pour l'accueil et la réinsertion des réfugiés d'origine grecque
FSE	Fond Social Européen
EOMMEX	Organisme grec pour les petites et moyennes entreprises de transformation et d'artisanat
EPL	Lycée polyvalent unifié
ESGE	Services nationaux des statistiques
IEK	Instituts de Formation professionnelle
KEGE	Centres de Formation agricole
OAED	Organisme pour l'Emploi de la Main-d'oeuvre
TEI	Instituts d'enseignement technologique
TEL	Lycées techniques et professionnels
TES	Ecoles techniques et professionnelles
OPS	Orientation technique et professionnelle

Annexe II

Sections TEL

- 1) Géotechnique
- 2) Bâtiment
- 3) Arts appliqués
- 4) Electricité-Electronique
- 5) Textile
- 6) Services sociaux
- 7) Mécanique
- 8) Industrie navale
- 9) Economie et gestion
- 10) Chimie et métallurgie

Annexe III

Filières de spécialisation dans les TES

- 1) Machines agricoles
- 2) Carrosserie
- 3) Horticulture - Floriculture
- 4) Orfèvrerie
- 5) Automation-Informatique
- 6) Teinturerie (assistant)
- 7) Filature (assistant)
- 8) Tricot (assistant)
- 9) Tissage (assistant)
- 10) Employé de commerce
- 11) Machines-outils (technicien)
- 12) Travaux en béton armé et non armé
- 13) Installations électriques intérieures

- 14) Ajustage-Montage
- 15) Equipement électrique pour automobiles
- 16) Coupe et couture
- 17) Coupe et couture/ Prêt à porter féminin
- 18) Industries d'extraction
- 19) Moteurs d'automobile
- 20) Moteurs à combustion interne
- 21) Industrie aéronautique (monteur/mécanicien)
- 22) Menuiserie du bâtiment
- 23) Radio-Télévision
- 24) Soudures et constructions métalliques
- 25) Fromagerie-laiterie
- 26) Installations hydrauliques et thermiques
- 27) Pharmacie (employés)
- 28) Ordinateurs et cartes perforées (opérateur)
- 29) Installations frigorifiques
- 30) Horlogerie

Annexe IV

Spécialisations dans le cadre de la formation accélérée de l'OAED

- 1) Poterie
- 2) Peinture religieuse - Peinture d'art
- 3) Horticulture - Floriculture
- 4) Machines à coudre
- 5) Cultures agricoles
- 6) Soudure à percussion (employé de garage)
- 7) Peinture en bâtiment
- 8) Ajustage/Montage/Entretien
- 9) Cuisine- Pâtisserie
- 10) Typographie électronique
- 11) Electronique automobile
- 12) Installations électriques
- 13) Maintenance des installations électriques
- 14) Thermohydraulique
- 15) Coupe et couture
- 16) Maçonnerie
- 17) Mécanique automobile
- 18) Menuiserie
- 19) Programmation de logiciels
- 20) Soudures et constructions métalliques
- 21) Maintenance des chaudières (chauffage central)

- 24) Machines agricoles
- 25) Equipements électroniques
- 26) Mosaï ques
- 27) Fraiseur-Tourneur
- 28) Employé de bureau
- 29) Informatique (opérateur)
- 30) Tissage
- 31) Appareils frigorifiques

Annexe V

Filières de spécialisation dans le cadre des stages d'apprentissage de l'OAED

- 1) ,Poterie-Céramique
- 2) Orfèvrerie
- 3) Boulangerie-Pâtisserie
- 4) Electrotechnicien
- 5) Electrotechnicien d'automobile
- 6) Pisciculture
- 7) Coiffure
- 8) Coupe et couture
- 9) Mécanicien
- 10) Mécanicien automobile
- 11) Menuisier-Ebeniste
- 12) Cadre d'entreprise commerciale
- 13) Soudure et constructions métalliques
- 14) Dessinateur industriel en mécanique-électricité-électrique
- 15) Technicien en carrosserie
- 16) Technicien en arts graphiques
- 17) Technicien en machines-outils
- 18) Automation électronique
- 19) Technicien en moteurs à combustion interne
- 20) Technicien de la construction avale
- 21) Plomberie - Thermohydraulique
- 22) Techniques de réfrigération
- 23) Horlogerie